

FÊTE NATIONALE DE MALAWI

Le Président Bouteflika félicite le Président Arthur Peter Mutharika

ALGÉRIE-FRANCE

● **Les relations bilatérales au centre d'une rencontre entre Bensalah et le vice-président de la commission des Affaires européennes au Sénat français**

P.24

● **M. Bouhadja appelle à davantage de coordination et de concertation entre les 2 pays**

DIPLOMATIE

M. Messahel reçoit la nouvelle représentante de l'ONUDI et le nouvel ambassadeur de France à Alger

P.24

Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, président du Conseil supérieur de la Magistrature, a procédé jeudi à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, portant nomination au titre des présidents de Cours, procureurs généraux, présidents des tribunaux administratifs et commissaires d'Etat, indique un communiqué de la présidence de la République. Dans le cadre de ce mouvement partiel, qui intervient conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, onze (11) présidents de Cours, quatorze (14) procureurs généraux, onze (11) présidents de tribunaux administratifs et sept (07) commissaires d'Etat ont été nommés.

P. 3



M. Bedoui réaffirme la détermination et la volonté du gouvernement à aider et accompagner les familles de la garde communale

P. 4



LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI L'A AFFIRMÉ :

«Plus de 30.000 enfants du Sud et des Hauts-Plateaux accueillis dans des camps de vacances dans les wilayas du littoral»

P. 4



SANTÉ

Radiations

Comment les scanners endommagent notre ADN

P.p 12-13

FEUX DE FORÊT :

Plus de 1.000 ha touchés depuis début juin

P. 9

FOTBALL

COUPE DE LA CAF (6^e JOURNÉE), AUJOURD'HUI À 18H00 :

Le MC Alger amoindri défend sa 1^{re} place à Sfax

P. 21

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE :

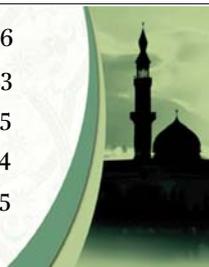
Arrestation de 2 éléments de soutien aux groupes terroristes à Alger et à Batna

P. 3

Horaires des prières

Samedi 14 chawal 1438

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 03:36 |
| Dohr | 12:53 |
| Asr | 16:45 |
| Maghreb | 20:14 |
| Isha | 21:55 |



CE MATIN À 10H30

La présidente de l'association des malades atteints de psoriasis, le Dr Sekhara Yamina, invitée du Forum de DK News

Le Forum de DK News, pour une conférence-débat. La rencontre aura lieu au centre de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



RESSOURCES EN EAU

Réunion des cadres du secteur



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, présidera aujourd'hui au siège de son département ministériel, les travaux d'une réunion qui regroupera les cadres du secteur des ressources en eau des 48 wilayas.

CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE

Séminaire sur l'environnement et les énergies renouvelables

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatima-Zohra Zerouati, présidera ce matin à partir de 8h au Cercle national de l'armée de Beni Messous, les travaux d'un séminaire national sur l'environnement et les énergies renouvelables.



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Rencontre annuelle des directeurs de la CNAC et de l'ANSEJ



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mourad Zemali, présidera ce matin à l'École supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun, les travaux de la rencontre annuelle

des directeurs d'agences de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et les directeurs des antennes de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

HÔTEL AZ DE KOUBA

Réunion des DG d'agences régionales et des cadres de l'ONDA

Le Directeur général de l'ONDA, M. Sami Bencheikh El Hocine, présidera une réunion qui regroupera l'ensemble des Directeurs d'agences régionales et cadres de l'Office, aujourd'hui et demain, à l'hôtel AZ de Kouba. L'objet de cette rencontre qui réunira plus de 30 responsables régionaux et centraux sera consacrée à l'évaluation des résultats du premier semestre 2017 et l'élaboration du plan d'action pour le deuxième semestre. A cette occasion, le ministre de la Culture M. Az-zedine Mihoubi, présidera l'ouverture des travaux de cette réunion.



ESPLANADE DES ARTISTES

Bourouba Abdelhak

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise une soirée chaâbi animée par l'artiste Bourouba Abdelhak jeudi 13 juillet à partir de 21h30 au niveau de l'Esplanade des artistes (La Pêcherie).



Météo



| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 30° | 19° |
| Oran | 28° | 21° |
| Annaba | 34° | 21° |
| Béjaïa | 30° | 21° |
| Tamanrasset | 37° | 24° |

ANR

Conférence du D^r Belkacem Sahli

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 11h30 au siège national du parti.



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

Ooredoo récompense les majors de promotion

Valorisant le haut potentiel des universitaires algériens, Ooredoo a accompagné les étudiants de la Faculté d'Électronique et Informatique de l'Université des Sciences et des Technologies Houari Boumediene (USTHB), de l'École Nationale Polytechnique et ceux de l'Université des Frères Mentouri de Constantine, en offrant des récompenses aux majors de promotion de l'année universitaire 2016-2017. Ooredoo a tenu à être présent aux cérémonies de remise des diplômes organisées le lundi 03 juillet 2017 à l'Université des Frères Mentouri à Constantine et le mardi 04 juillet 2017 à l'USTHB et à l'École Nationale Polytechnique à Alger, pour féliciter et récompenser les Majors de Promotion de l'année universitaire 2016-2017 en Licence et en Master de différentes spécialités techniques, scientifiques et littéraires. A noter que Ooredoo a déjà entrepris cette initiative en 2016 dans le cadre de la convention de partenariat scellée avec l'USTHB visant dans un cadre global à encourager l'émergence de jeunes porteurs de projets innovants en mettant à leur profit, son expérience et son savoir-faire technologique. Conscient des enjeux de développement basé sur la connaissance et s'appuyant sur une démarche socialement responsable, Ooredoo poursuit son encouragement du fort potentiel algérien.



MÉDÉA

Tirage au sort pour le hadj 2017

En application de l'instruction du président de la République, la wilaya de Médéa, organise ce matin à partir de 10h, un tirage au sort pour le hadj 2017 au profit des personnes âgées de plus de 70 ans et ayant participé au moins 10 fois aux opérations de tirage au sort précédentes.



LUNDI À BOUMERDÈS

Projection du film Ibn Badis

Le film «Ibn Badis», sera en projection dans la wilaya de Boumerdes, lundi 10 juillet, en marge de la clôture des journées du film révolutionnaire. Le film sera programmé à partir de la deuxième quinzaine de juillet à Guelma, et à la fin du mois, à Mostaganem et Mascara. Il sera également projeté en marge du festival international du film arabe d'Oran.

TLEMCCEN

Ouverture d'un stage national de formation en aéromodélisme

Un stage national de formation en aéromodélisme, le quatrième du genre, a été ouvert, hier, au centre culturel communal de Chetouane, par l'aéroclub de Tlemcen en étroite coordination avec la Fédération algérienne des sports aériens (FASA), avec la participation de 25 éléments venus de sept wilayas du pays. Selon le président de l'aéroclub de Tlemcen, Sari Mohamed Tahar, cette rencontre vise à initier les stagiaires aux techniques de fabrication de modèles réduits d'avion en utilisant différents matériaux (bois, polyester et colle), les moteurs et les systèmes de radiocommande et des cours de pilotage. Le redéploiement de cette discipline par la FASA en Algérie, vise aussi, à former des formateurs des différents aéroclubs et des Offices des établissements des jeunes (ODEJ) qui seront, à leur tour, chargés de relancer cette discipline par l'aéroclub, et éventuellement au niveau des centres de formation professionnelles et de l'apprentissage, a-t-il souligné. Faisant savoir l'existence de trois disciplines de base, le vol libre, le vol circulaire et le vol radio commande, le président de l'aéroclub de Tlemcen a indiqué que la capitale des Zianides envisage de participer à des compétitions d'envergure internationale et d'organiser un festival international sur les sports aériens.



Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, président du Conseil supérieur de la Magistrature, a procédé jeudi à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, portant nomination au titre des présidents de Cours, procureurs généraux, présidents des tribunaux administratifs et commissaires d'Etat, indique un communiqué de la présidence de la République.

Dans le cadre de ce mouvement partiel, qui intervient conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, onze (11) présidents de Cours, quatorze (14) procureurs généraux, onze (11) présidents de tribunaux administratifs et sept (07) commissaires d'Etat ont été nommés.



COMMUNIQUE INTEGRAL

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, président du Conseil supérieur de la Magistrature, a procédé jeudi à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, portant nomination au titre des présidents de Cours, procureurs généraux, présidents des tribunaux administratifs et commissaires d'Etat, indique un communiqué de la présidence de la République, dont voici le texte intégral :

«Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution et de l'article 49 de la loi organique n° 04-11 du 21 Rajab 1425, correspondant au 6 septembre 2004, portant statut de la Magistrature, Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, président du Conseil supérieur de la Magistrature, a procédé, ce jour, à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, portant les nominations de Mesdames et Messieurs :

Premièrement/ Au titre des présidents de Cours :

1. Maarouf Tayeb, président de chambre et vice-président de la Cour de Mascara, en qualité de président de la Cour d'Adrar,
2. Mansouri Fethi, vice-président de la Cour d'Ouargla, en qualité de président de la Cour d'Oum El Bouaghi,
3. Saber Naceurdine, conseiller à la Cour suprême, en qualité de président de la Cour de Batna,
4. Haddoud Mohamed, président de la Cour de Sétif, en qualité de président de la Cour de Tizi Ouzou,
5. Daoud Zoubaida, présidente de chambre à la Cour de Bouira, en qualité de présidente de la Cour de Sétif,
6. Sahraoui Azzeddine, président de la Cour de Boumerdes, en qualité de président de la Cour de Mostaganem,
7. Azzoune Mahmoud, vice-président de la Cour de Batna, en qualité de président de la Cour de M'sila,
8. Abdelli Mohamed, procureur général près la Cour de Constantine, en qualité de président de la Cour de Boumerdes,
9. Rahmani Benbrahim, président de chambre à la Cour de Skikda, en qualité de président de la Cour de Mila,
10. Fahim Mohammed, président de chambre et vice-président de la Cour d'Adrar, en qualité de président de la Cour de Ghardaïa,
11. Berriah Kheira, commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Mostaganem, en qualité de présidente de la Cour de Relizane.

Deuxièmement/Au titre des procureurs généraux :

1. Djouadi Abdnasser, premier pro-

curateur général adjoint près la Cour de Tlemcen, en qualité de procureur général près la Cour de Laghouat,

2. Lekehal Fodil, procureur général près la Cour de Khenchela, en qualité de procureur général près la Cour de Batna,

3. Shahi Mohammed El Amine, premier procureur général adjoint près la Cour de Tiaret, en qualité de procureur général près la Cour de Béchar,

4. Bensouma Omar, procureur de la République près le tribunal d'Oran, en qualité de procureur général près la Cour de Tamanrasset,

5. Lanasri Rachid, premier procureur général adjoint près la Cour de Médéa, en qualité de procureur général près de la Cour de Djelfa,

6. Boudjemaï Lotfi, procureur de la République près le tribunal de Constantine, en qualité de procureur général près la Cour de Jijel,

7. Nahnouh Miloud, avocat général près la Cour suprême, en qualité de procureur général près la Cour d'Annaba,

8. Benabdallah Mohamed Benlakhder, procureur général près la Cour de Djelfa, en qualité de procureur général près la Cour de Constantine,

9. Guenaoui Omar, procureur général près la Cour d'El Tarf, en qualité de procureur général près la Cour de M'sila,

10. Saouli Salim, procureur de la République près le tribunal de Chlef, en qualité de procureur général près la Cour d'Ouargla.

11. Mostefai Abdelkader, procureur général près la Cour de Béchar, en qualité de procureur général près la Cour d'Oran,

12. Rahim Ahmed, procureur général près la Cour d'Annaba, en qualité de procureur général près la Cour d'El Tarf,

13. Ouled Meriem Amel Eddine, premier procureur général adjoint près la Cour de Guelma, en qualité de procureur général près la Cour de Khenchela,

14. Kherrabi Brahim, procureur général près la Cour de Batna, en qualité de procureur général près la Cour de Tipaza.

Troisièmement/Au titre des présidents des tribunaux administratifs :

1. Boukraa Youcef, conseiller au tribunal administratif de Laghouat, en qualité de président du tribunal administratif d'Oum El Bouaghi,

2. Ettaani Mohamed, président de chambre au tribunal administratif d'Alger, en qualité de président du tribunal administratif d'Alger,

3. Taguia Ali, conseiller à la Cour d'El Tarf, en qualité de président du tribu-

nal administratif d'Annaba,

4. Khemkhoum Youcef, président de chambre au tribunal administratif de Constantine, en qualité de président du tribunal administratif de Constantine.

5. Benhadj Tahar Malika, conseiller au tribunal administratif de Chlef, en qualité de président du tribunal administratif de Mascara,

6. Benkhacher Nadja, présidente de chambre à la Cour de Bordj Bou Arréridj, en qualité de présidente du tribunal administratif de Bordj Bou Arréridj,

7. Hamma Rabie, conseiller au tribunal administratif d'El Oued, en qualité de président du tribunal administratif de Khenchela,

8. Maheer Assia, présidente de chambre à la Cour d'Alger, en qualité de présidente du tribunal administratif de Tipaza,

9. Moulay Ali, président de chambre au tribunal administratif de Chlef, en qualité de président du tribunal administratif d'Ain Defla,

10. Hanifi El Hachemi Amar Malika, présidente de chambre à la Cour d'Ain Témouchent, en qualité de présidente du tribunal administratif d'Ain Témouchent,

11. Habib Ahmed, vice-président de la Cour de Mostaganem, en qualité de président du tribunal administratif de Relizane.

Quatrièmement/Au titre des commissaires d'Etat :

1. Doua Fatima Zohra, commissaire d'Etat près le tribunal administratif de M'sila, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Djelfa,

2. Ziani Abdellah, juge d'application des peines près la Cour de Mostaganem, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Mostaganem,

3. Chelbi Moncef, président de chambre à la Cour de Boumerdes, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de M'sila,

4. Kadri Toufik, conseiller au tribunal administratif de Jijel, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Khenchela,

5. Benkharci Amar, président de chambre à la Cour d'Alger, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Tipaza,

6. Bendjelloul Samir, conseiller à la Cour d'Ain Témouchent, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Ain Defla,

7. Anseur Mostafa, président de chambre à la Cour de Sidi Bel Abbès, en qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Ain Témouchent.

LUTTE ANTITERRORISTE: Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Alger et à Batna (MDN)



Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mercredi à Alger et à Batna, par des éléments de la Gendarmerie nationale, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, le 05 juillet 2017, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes à Alger (1e RM) et à Batna (5e RM)».

Par ailleurs et «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-côtes ont arrêté à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès (2e RM), un (01) narcotraffiquant et saisi une quantité de kif traité s'élevant à 160 kilogrammes».

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Adrar (3e RM), un contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain, chargé de 940 litres de carburant, tandis que (22) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Tiaret et Oran», conclut le communiqué.

MOSTAGANEM 9 marins secourus par des unités de garde-côtes



Neuf (9) marins à bord d'une embarcation en naufrage ont été secourus et évacués par une unité des garde-côtes, jeudi à Mostaganem, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Une unité des Garde-Côtes a réussi, le 6 juillet 2017, lors d'une opération de recherche et de sauvetage à 4 miles au Nord du Cap Willis à Mostaganem (2ème RM), à porter secours et évacuer neuf (9) marins à bord d'une embarcation en naufrage», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen et Oran (2ème RM), six (6) narcotraffiquants et saisi 255 kilogrammes de kif traité, tandis que 18.064 unités de différentes boissons ont été saisies».

A El Oued (4ème RM), d'autres détachements de l'ANP «ont intercepté un contrebandier, 7 quintaux de tabac et 10.362 unités de différentes boissons», souligne le communiqué.

En outre, des garde-frontières «ont mis en échec, à Souk Ahras, Tébessa et El Tarf (5ème RM), des tentatives de contrebandes de 9.160 litres de carburant, tandis que 13 immigrants de différentes nationalités ont été arrêtées à Ouargla (4ème RM)», conclut la même source.

UNIVERSITÉ L'USTO-MB est prête à accueillir jusqu'à 6.000 nouveaux étudiants

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, Mohamed Boudiaf, est prête à ouvrir jusqu'à 6.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine année universitaire 2017-2018, a-t-on appris, jeudi, de la rectrice de cet établissement d'enseignement supérieur.

«Nous avons l'aval pour l'ouverture de 4.000 places pédagogiques.

Toutefois, ce chiffre sera certainement revu à la hausse», a précisé Mme Nacéra Benharat, à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2016-2017, à laquelle ont assisté des membres de la communauté scientifique.

La même responsable a mis en exergue les capacités de l'USTO pour accueillir jusqu'à 6.000 nouveaux étudiants dans toutes les spécialités et dans les 24 parcours de licence enseignés dans cette université.

Pour la prochaine année 2017/2018, quatre nouveaux parcours professionnalisants de licence seront lancés. Il s'agit du génie électrique, du génie mécanique, du génie des procédés et de la pétrochimie. Pour l'année prochaine, l'Université compte en habilitation près de 120 postes de Doctorat.

Plus de 5.000 étudiants ont décroché leurs diplômes cette année, dont 2.630 étudiants représentant la 11ème promotion de Licence, 2.295 autres faisant partie de la 9ème promotion de Master. Ce jeudi, plus d'une centaine d'étudiants ont été honorés lors de cette cérémonie.

Concernant l'opération d'inscription des nouveaux bacheliers, la même responsable a assuré qu'il n'y aurait pas de perturbations suite à la programmation d'une seconde session du Bac, à partir du 13 juillet courant.

«C'est juste une question de décalage de temps», a-t-elle estimé, précisant qu'habituellement, «nous commençons à recevoir les bacheliers vers la mi-juillet, cette fois-ci, les inscriptions seront décalées d'une quinzaine de jours et tous les moyens humains et matériels seront mobilisés pour cette opération».

Les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers devront se faire entre le 5 et le 11 septembre. Ces dates sont maintenues jusqu'à présent.

La rentrée officielle des nouveaux bacheliers est prévue pour le 13 septembre et le 2 septembre pour les autres étudiants, a-t-elle indiqué.

En marge de la cérémonie de clôture, une exposition des projets réalisés par les étudiants de l'université à travers leurs clubs scientifiques.

MÉDIAS Le moudjahid et journaliste Boualem Khalfa n'est plus

Boualem Khalfa, ancien moudjahid, journaliste et dirigeant à Alger République, est décédé jeudi à l'âge de 94 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Le défunt a participé à la guerre de libération nationale avant d'être arrêté en 1956. Il a été détenu dans diverses prisons en Algérie puis en France.

Il a rejoint la rédaction d'Alger républicain avant son interdiction en 1955 par les autorités coloniales. Par la suite il en fut le directeur conjointement avec Henri Alleg après sa repatriation à l'indépendance. Boualem Khalfa était membre de direction du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS).

M. Bedoui réaffirme la détermination et la volonté du gouvernement à aider et accompagner les familles de la garde communale

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a réaffirmé mercredi soir à Alger "la détermination et la volonté du gouvernement à soutenir et accompagner les familles et les enfants des agents de la Garde communale qui ont défendu leur pays dans les moments difficiles".

Lors d'une brève allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie du coup d'envoi officiel des camps d'été, M. Bedoui a précisé que "le gouvernement est déterminé à poursuivre son soutien aux familles et enfants des éléments de la Garde communale qui ont consenti d'énormes sacrifices pour que l'Algérie reste debout dans les moments difficiles". Ainsi, 5.000 enfants des agents de la Garde communale ont été accueillis cette année dans les camps d'été dis-

minés à travers 14 wilaya du littoral.

M. Bedoui a en outre rappelé les instructions du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui insistent "sur la nécessité d'accompagnement et la prise en charge de nos enfants à travers tout le territoire national" saluant en même temps les efforts fournis par les parties chargées d'accueillir dans d'excellentes conditions nos enfants venus des quatre coins du pays particulièrement ceux du sud et



des Hauts plateaux répartis dans 28 camps de vacances."

M. Bedoui s'est félicité également "des efforts fournis en un temps court pour offrir des

conditions d'accueil idéales pour nos enfants" soulignant l'élaboration à leur intention des activités culturelles et ludiques".

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI : «Plus de 30.000 enfants du Sud et des Hauts-Plateaux accueillis dans des camps de vacances dans les wilayas du littoral »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a indiqué mercredi soir à Alger que plus de trente mille (30.000) enfants venus des régions du sud et des Hauts Plateaux dont 5.000 enfants de la Garde communale bénéficieraient cette année de vacances dans 28 camps répartis sur 14 wilayas côtières.

Le ministre qui présidait le lancement officiel de ces camps de vacances dans le village africain de Sidi Fredj a précisé que le premier groupe d'enfants venu de 22 wilayas du pays était accueilli dans ces camps de vacances à partir du 1er juillet, opération qui se déroulera jusqu'au 31 août, soulignant que «les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour les enfants à même de leur donner l'opportunité de se détendre après une longue année d'études».

Les camps de vacances «sont une opportunité précieuse pour faire des rencontres, découvrir la culture et l'expérience des uns et des autres, inculquer les principes de citoyenneté, tirer profit des expériences de la vie sociale commune et avoir la confiance en soi», a estimé M. Ould Ali.

Les centres de vacances se veulent «un forum où des rencontres riches et diversifiées se tissent», a-t-il ajouté mettant en avant «les acquis et réalisations mis en place à la lumière du programme du pré-



sident de la République, Abdelaziz Bouteflika ainsi que le plan du gouvernement à travers lesquels «l'Algérie arrive en tête des pays ayant réalisés des résultats positifs dans l'atteinte des objectifs de développement, en particulier la prise en charge des enfants».

M. Ould Ali a appelé tous les secteurs concernés à «l'intensification des efforts pour une meilleure prise en charge des questions liées à l'enfant, outre la garantie des droits et la réalisation de l'intégration et la sécurité à même de leur assurer l'équilibre psychologique d'autant que

cette catégorie est l'avenir du développement durable du pays».

À l'occasion du 55ème anniversaire de la fête nationale de l'Indépendance et de la Jeunesse, M. Ould Ali a appelé tout un chacun à «se recueillir et s'incliner à la mémoire des glorieux Chouhada qui ont sacrifié leur vie pour que la jeunesse algérienne soit fière de son pays dans les foras internationaux», indiquant dans le même contexte que «le peuple Algérien qui a su faire face au colonialisme pour décrocher l'indépendance est capable aujourd'hui de relever les défis, réaliser des miracles et poursuivre les efforts dans la construction et l'édification ainsi que la préservation des acquis».

A cet effet, un programme éducatif et de sensibilisation a été élaboré au profit de ces enfants qui ont bénéficié de vacances dans les camps à travers lequel des visites ont été programmées pour découvrir la nature, protéger l'environnement, inculquer les principes de citoyenneté et la bonne conduite chez les enfants.

A souligner également que le camp du village africain à Sidi Fredj qui accueille actuellement plus de 300 enfants, a bénéficié d'une large opération d'aménagement en termes d'encadrement et de mise en place de 32 chalets pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE Mobilisation de 27.000 gendarmes pour le plan « Delphine » pendant la saison estivale

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif de sécurité spécial, renforcé de 27.000 gendarmes pour l'application du plan exceptionnel estival (Plan Delphine), en vue d'assurer la sécurité des plages, les quartiers sensibles et les routes qui connaissent une activité intense des citoyens, a indiqué un communiqué de cette instance.

Les services de la gendarmerie nationale qui contribuent à l'élaboration de plans périodiques répondant à des exigences exceptionnelles notamment durant la saison estivale, a mobilisé 27.000 gendarmes pour assurer la sécurité de 331 plages parmi les 399 plages autorisées à la baignade, soit 82% du total des plages.

Pour la même occasion, 2000 véhicules, 2500 motos et 38 brigades cyno-

techniques, ont été mobilisés, tout en veillant à l'application rigoureuse des lois relatives à l'utilisation des différentes embarcations (à voile ou à moteurs), a ajouté la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale avaient pris des mesures, tels que le renforcement de l'activité des brigades territoriales de sécurité routière, des sections de sécurité et d'intervention par des patrouilles pédestres et mobiles, en vue de mettre en échec toute tentative ou intention criminelle qui pourrait porter atteinte à l'ordre public.

La même source ajoute qu'une série de mesures visant la facilitation du trafic routier et la surveillance des axes et chemins empruntés par les citoyens lors de leur déplacements, a été prise en vue de ga-

rantir un service public de qualité au profit des citoyens, et assurer une intervention rapide et efficace. La même source ajoute que par souci de préserver l'ordre public, le dispositif a été placé au niveau des différentes brigades opérationnelles fixes et mobiles, notamment au niveau des routes principales, tout en renforçant le contrôle et la fouille à travers les barrages, et la présence sur les lieux fréquentés par le citoyen.

Les services de la gendarmerie nationale, rappellent que le numéro vert (10 55), le site www.ppgn.mdn.dz, consacré aux doléances et le site "ariki.dz" sont mis à la disposition des citoyens 24/24h pour toute demande de secours ou d'intervention et pour toute information utile concernant le réseau routier.

THON ROUGE:

L'Algérie a pêché la totalité de son quota de 2017

L'Algérie a pêché la totalité de son quota annuel de thon rouge de 2017 alloué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta), soit 1.043 tonnes, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la pêche et de l'aquaculture auprès du ministère de l'Agriculture, M. Taha Hamouche.

Selon lui, cette réalisation va renforcer la position de l'Algérie au sein de la Cicta pour pouvoir négocier ses prochains quotas.

Au total, 14 navires thoniers-seneurs battant pavillon national ont participé à cette campagne de pêche au thon rouge au titre de l'année 2017.

Ces navires se sont répartis en deux groupes de pêche conjointe (9 et 5 navires), a-t-il détaillé, en précisant que la campagne de pêche au thon rouge a été lancée le 26 mai dernier et s'est achevée le 24 juin.

Pour rappel, le quota de pêche de thon rouge de l'Algérie pour 2017 a été porté à 1.043 tonnes, alors qu'il avait été fixé initialement à 546 tonnes par la Cicta.



En effet, lors de la réunion de la Cicta tenue en 2014 à Gênes (Italie) au cours de laquelle elle avait défini le plan de répartition des quotas de pêche par pays jusqu'à 2017, l'Algérie avait bénéficié d'une augmentation graduelle de son quota qui avait été fixé à 243 tonnes au titre de l'année 2014, à 370 tonnes en 2015, à 460 tonnes en 2016 et à 546 tonnes initialement pour l'année 2017, soit environ 2% du Total admissible de captures (Tac).

En profitant de l'absence de la délégation algérienne à la 17ème réunion annuelle de la Cicta tenue en 2010, cette organisation avait alors réduit le quota de l'Algérie

pour le porter à 1% du Tac contre 5% auparavant.

Les 418 tonnes retirées avaient alors été partagées entre quatre pays: Libye, Turquie, Egypte et Syrie.

Victime de la surpêche dans les années 1990-2000 dans le monde, le thon rouge ou thunnus thynnus a été sauvé par l'établissement, en 2007, de quotas ainsi que de mesures de régulation draconiennes (réduction des flottilles, contrôle...) Des données de la Cicta montrent que l'Italie est le principal pays pêcheur de ce poisson avec 45% des prises, suivie du Maroc (14%), de l'Espagne (13%), de la Grèce (10%) et de la Tunisie (7%).

PÊCHE

Plusieurs défaillances constatées dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Plusieurs défaillances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été relevées jeudi par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Djamel Chabi, lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan du premier semestre de 2017 pour les activités de la pêche et de l'aquaculture ainsi que le plan d'action pour le 2e semestre.

Dans son intervention, il a indiqué que le secteur de la pêche occupe une place importante dans l'économie nationale pour assurer la sécurité alimentaire et la stabilité du pays.

Cependant, des défaillances ont été enregistrées dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, portant sur le manque d'accompagnement des investisseurs pour la concrétisation des projets économiques, l'absence de concrétisation des projets, la faible maîtrise dans les statistiques et les informations dont celles relatives à la pêche continentale, a-t-il détaillé.

Face à ces défaillances, il a fait part des recommandations à appliquer, à savoir l'accompagnement de l'investissement productif notamment dans l'eau douce et le grand sud et la prise des mesures nécessaires pour instaurer un dialogue avec les différents acteurs.

Par ailleurs, il a évoqué le lancement de la campagne de la pêche du corail dans les prochains mois.

En outre, un bilan du 1er semestre 2017 et un plan d'action du 2ème semestre de l'année en cours de développement de l'aquaculture a été présenté par M. Oussaid Mustapha, directeur de la filière de l'aquaculture.

Un total de 221 dossiers de projets en aquaculture ont été déposés jusqu'à la fin juin 2017, portant 156 dossiers en aquaculture marine et 65 en aquaculture eau douce, selon ce

bilan dans lequel il est précisé que 112 projets ont été validés par le CNRDP.

L'exploitation et ceux en cours de démarrage portent sur 27 projets en aquaculture marine et 9 projets en aquaculture eau douce.

Dans ce cadre, il a été enregistré l'intégration des wilayas de Relizane, Bechar, Ain Defla et Ourgala dans la production de l'aquaculture dans l'eau douce en réalisant une production de 870 tonnes jusqu'à la fin juin 2017.

Plusieurs wilayas ont réalisé des progrès dans le lancement des projets en aquaculture marine et l'eau douce par rapport aux objectifs tracés pour 2020.

Il s'agit notamment de Sid Bel Abbès, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Tipaza, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Annaba, Setif, Bechar et Ouargla.

Suite à l'étude et l'examen des rapports des bilans, M. Oussaid a relevé plusieurs défaillances portant notamment sur les divergences entre les informations contenues dans les bilans et celles des matrices transmises mensuellement.

Il a été recélé beaucoup de potentialités aquacoles mais malheureusement les projets d'investissement sont très faibles (Skikda, Jijel, Guelma, Béchar, Sétif...), un manque de suivi et d'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs projets, manque dans la sensibilisation et la vulgarisation de l'activité aquacole pour inciter et encourager les investisseurs privés, retard dans le renseignement et la transmission mensuelle de la matrice de suivi des projets aquacoles.

Il en ressort également une sous-exploitation des potentialités et des ressources hydriques disponibles notamment, permettant de booster l'aquaculture d'eau douce en général et la pêche continentale et la

pisciculture intégrée à l'agriculture en particulier (Skikda, Guelma, Tizi-Ouzou, Sétif...).

«Les données statistiques des productions aquacoles notamment celles issues de la pêche continentale sont très en deçà de la réalité», a indiqué M. Oussaid.

S'agissant des projets enregistrés, il s'agit de 18 projets en aquaculture marine et 9 projets en aquaculture continentale.

Il a été enregistré également 9 fermes en pisciculture d'eau de mer, 9 établissements conchylicoles, 9 fermes en pisciculture d'eau douce, 626 exploitations agricoles (aquaculture intégrée) et 58 concessionnaires qui pratiquent la pêche continentale dans les barrages et retenues collinaires.

Concernant la situation sur les autorisations préalable pour la création d'un établissement d'aquaculture et les arrêtés de concession par wilaya, il a été enregistré 142 autorisations préalable établies et 103 arrêtés de concession délivrés et en cours, selon le bilan de la direction de la pêche et l'aquaculture.

Dans ce cadre, M. Oussaid a estimé que plusieurs wilayas connaissent un faible volume des investissements malgré leurs importants potentialités.

A ce propos, il a insisté sur l'encouragement des investisseurs privés dans l'aquaculture intégrée dans l'agriculture.

De son côté, le directeur de la pêche maritime, M. Kaddour Omar, a indiqué que la production de poisson a atteint plus de 19.107 tonnes entre janvier et juin 2017 avec un recul de 361 tonnes par rapport à 2016.

Il a été également attribué 98 nouvelles autorisations pour les navires de pêche et le renouvellement de 1327 autorisations.

BÉCHAR:

Lancement prochain des travaux de deux lots de la cimenterie de Ben-Zireg

Les travaux de réalisation de deux "importants" lots de la future cimenterie de Ben-Zireg, à une vingtaine de kilomètres au nord de Bechar, seront lancés dans le courant de ce mois de juillet, a-t-on appris du premier responsable de Saoura Cement.

Il s'agit du terrassement du site ou seront installés les équipements de production et de la clôture du site de la cimenterie, première du genre dans la wilaya, a affirmé à l'APS M. Abderrahmane Mebarki.

Cet important projet, dont la réalisation vise à augmenter la production nationale en ciment, dans la perspective d'un approvisionnement régulier des chantiers et autres programmes de développement des secteurs des travaux publics et du bâtiment, s'inscrit au titre des investissements lourds de l'état pour le développement de la région de Bechar, a-t-il souligné.

En marge de ces travaux, le partenaire chinois retenu procédera à l'installation d'une base de vie pour les besoins de ses différents personnels techniques pour le montage de la cimenterie, dont le site d'implantation a été raccordé au réseau électrique et a été doté d'un forage pour son alimentation en ressources hydriques nécessaires, a-t-il précisé.

Le lancement des travaux de ce projet industriel attendait la finalisation du processus de délivrance du permis de construire par les services techniques de la wilaya qui l'ont délivré vers la fin du mois de mai, selon le même responsable.

Le projet de cette cimenterie d'une capacité de production annuelle d'un (1) million de tonnes de ciment, est le fruit d'un investissement public de plus de 34 milliards DA et s'étend sur une superficie de plus de 100 hectares, selon sa fiche technique.

Cette nouvelle entité industrielle, qui sera mise en service en 2019, permettra le renforcement de la production nationale pour la porter à hauteur de 23 millions de tonnes/an, avait annoncé précédemment des responsables du groupe public industriel du ciment d'Algérie (GICA), dont Saoura Cement est l'une des filiales.

Une fois en phase de production, la cimenterie permettra la création de 600 emplois directs et quelque 800 autres indirects, ont assuré les mêmes responsables de GICA.

Ce projet, l'un des plus importants investissements industriels dans la wilaya de Béchar et sur lequel la population locale fonde ses espoirs de voir résorbée une partie de la demande d'emploi, permettra aussi l'approvisionnement en ciment des wilayas du Sud-ouest du pays, ont fait savoir des opérateurs économiques locaux.

FAO:

Les prix mondiaux des céréales et produits laitiers en hausse en juin

Les prix des céréales ont observé une tendance haussière en juin par rapport au mois de mai, a indiqué jeudi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

L'Indice FAO des prix des céréales a augmenté de 4,2% en juin face à la hausse des prix du blé à forte teneur en protéines, qui a pâti de la détérioration de l'état des cultures aux Etats-Unis, a-t-elle mentionné.

Les prix du maïs, en revanche, ont baissé face à des récoltes qui ont atteint un niveau record en Amérique du Sud, a ajouté la même source. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice mensuel et pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre l'évolution des cinq principaux groupes de produits alimentaires. Cet indice affichait une moyenne de 175,2 points en juin, soit une hausse de 1,4% depuis mai et de 7% par rapport à l'année dernière.

La hausse de l'Indice des prix des produits alimentaires de la FAO en juin est induite par la hausse du prix du blé ainsi que celui de la viande, a expliqué l'institution onusienne.

En effet, les indices des prix de la FAO pour la viande et les produits laitiers ont également augmenté, tandis que ceux pour les huiles végétales et le sucre ont baissé, a-t-elle mentionné.

Par ailleurs, selon le Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, les stocks mondiaux céréaliers devraient probablement rester abondants cette année, malgré le durcissement des conditions d'approvisionnement du blé à forte teneur en protéines.

A cet effet, l'Organisation a revu à la baisse ses prévisions pour le mois de juin concernant la production mondiale de blé en 2017 et revu à la hausse celles liées à la production de maïs et de riz. Selon la FAO, la production mondiale de céréales cette année devrait probablement atteindre les 2,593 milliards de tonnes, soit 0,6% de moins que celle de 2016.

Les stocks céréaliers mondiaux devraient augmenter et atteindre le niveau record de 704 millions de tonnes, a-t-elle ajouté.

LE SG DE LA LIGUE DES OULÉMAS, PRÊCHEURS ET IMAMS DES PAYS DU SAHEL, YOUCEF BELMAHDI :

« D'intenses efforts pour prémunir les jeunes contre l'extrémisme et le terrorisme »

Le Secrétaire général de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel, Youcef Belmahdi, a affirmé mercredi à Nouakchott (Mauritanie) que des efforts intenses étaient consentis par les pays du Sahel pour prémunir les jeunes contre l'extrémisme, le terrorisme et la violence.

Dans une déclaration à l'APS, peu avant l'ouverture de l'atelier d'études et de formation sur le renforcement et la valorisation des manuels de l'enseignement de l'éducation religieuse dans la prévention et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme, M.

Belmahdi a précisé que les «pays du Sahel sont conscients de leur rôle dans la protection des jeunes de la pensée fourvoyante», ajoutant que «des efforts intenses sont consentis pour prémunir les jeunes contre l'extrémisme et la violence».

«Nos pays ont réussi à montrer au monde que la religion enseignée dans nos écoles consacre les valeurs de cohabitation, de paix, de tolérance et de dialogue sans exclusives», a fait savoir le responsable.

«Il est évident que l'extrémisme et le terrorisme n'ont aucun lien avec les hommes de religion», a-t-il soutenu.

Le SG de la Ligue des Oulémas des pays du Sahel a souligné à ce propos : «l'organisation de tels ateliers émane de notre conscience et engagement à contribuer de manière effective à la prémunition de nos jeunes de toutes formes d'extrémisme et de violence, ainsi que de toute partie qui tenterait d'exploiter le vide pour faire régner le chaos dans les nations».

«A travers une orientation exemplaire en matière d'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles en adéquation avec les exigences et mutations actuelles, nous pourrions protéger les jeunes et les encadrer à la faveur de contenus et méthodes scientifiques développés», a fait savoir le responsable.

La Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel compte à travers cette initiative à laquelle prend part les oulémas «dégager une vision constructive dans la région», et bénéficier, a-t-il ajouté, des expériences de chaque pays pour mettre en place une plate-forme «modèle» à l'effet de prémunir les jeunes contre l'extrémisme et la pensée «contraire». La ligue envisage, à travers cette initiative, à laquelle prennent part plusieurs oulémas, de «cristalliser une vision constructive dans la région» et tirer profit de l'expérience de chaque état, en vue de sortir avec une plateforme «exemplaire» visant à prémunir les jeunes contre le radicalisme et la pensée contraire, a-t-il dit.

L'atelier, qui vient en prolongement de l'action concrétisée lors du précédent atelier tenu à Ndjamen, en janvier dernier, sera sanctionné par une série de recommandations «que nous voulons efficaces pour la consolidation de l'éducation religieuse au sein des établissements éducatifs», a indiqué M. Belmahdi.

L'atelier, organisé durant deux jours, en collaboration avec l'unité de la fusion et de la liaison (mécanisme de coopération régionale) et avec la participation du centre africain des études et des recherches sur le terrorisme (CAERT), a été rehaussé par la participation d'une élite d'oulémas, de savants et d'experts de différents pays de la région, à l'instar de l'Algérie, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Tchad, le Sénégal, le Niger et le Nigeria.

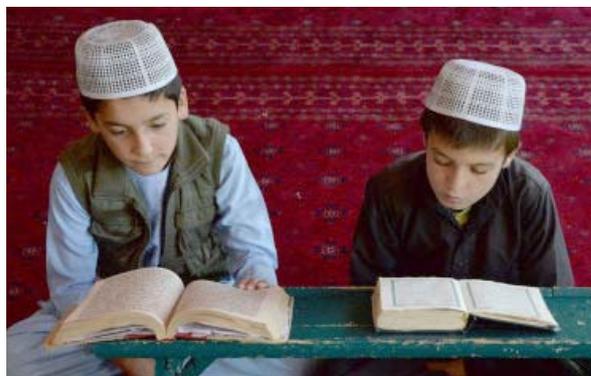
NOUAKCHOTT : Un atelier d'études sur le renforcement et la valorisation des manuels de l'enseignement de l'éducation religieuse dans les pays du Sahel

Les travaux d'un atelier d'études et de formation sur le renforcement et la valorisation des manuels de l'enseignement de l'éducation religieuse dans la région du Sahel africain se sont ouverts jeudi à Nouakchott (Mauritanie).

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de deux jours a été présidée par le ministre mauritanien des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, Ahmed Ahl Ould Daoud, la ministre mauritanienne de l'Éducation nationale, Isselem Ould Fel, et le président de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel (instance organisatrice), Murtala Ahmed et son secrétaire général, Youcef Belmahdi.

Plusieurs thèmes sont inscrits à l'ordre du jour de cet atelier, notamment les questions et problématiques liées à l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles de la région du Sahel dans les volets inhérents à la prévention contre les sources de la pensée extrémiste, les idéologies et courants étrangers aux préceptes de l'Islam et à la coexistence.

Prennent part à cette manifestation organisée en collaboration avec l'Unité de fusion et de la liaison (mécanisme de coopération régionale)



avec la participation du Centre africain des études et des recherches sur le terrorisme (CAERT) et les membres du bureau exécutif de la Ligue représentant leurs pays, à savoir l'Algérie, la

Mauritanie, le Nigeria, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Tchad, le Sénégal, ainsi que les représentants des pays observateurs et ulémas.

LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES OULÉMAS, PRÊCHEURS ET IMAMS DES PAYS DU SAHEL, AHMED MORTALA L'A AFFIRMÉ : «Vers l'adoption d'un guide pour la promotion de l'enseignement de l'éducation religieuse dans la région»

Le président de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel, Ahmed Mortala a annoncé mercredi à Nouakchott (Mauritanie) que son institution comptait lancer un guide pour la promotion de l'enseignement de l'éducation religieuse au profit des pays de la région.

Ce projet est «d'une extrême importance» car il a pour objectif de prémunir les jeunes contre les campagnes «d'endoctrinement idéologique et religieux visant à détruire les sociétés et à les entraîner dans la spirale de la violence et du terrorisme», a indiqué M. Mortala dans une déclaration à l'APS en marge de la séance inaugurale d'un atelier d'études et de formation

sur les méthodes d'enseignement de l'éducation religieuse dans les pays du Sahel. Ce manuel qui sera élaboré de concert avec les représentants des pays membres de la ligue permettra d'orienter les responsables en la matière vers l'adoption de méthodes d'enseignement modernes, a-t-il ajouté, précisant que le projet fera l'objet d'une «large concertation» avec les oulémas de la région.

«Nous avons constaté d'importantes lacunes dans certaines méthodes d'enseignement de l'éducation religieuse dans les pays de la région, outre l'absence de concepts renforçant la diffusion de la culture de la paix, de la réconciliation et de la fraternité», a affirmé M.

Mortala, avant de plaider pour l'introduction, dans les programmes scolaires, d'outils pédagogiques soutenant la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

«Les terroristes ont trouvé ces failles et tentent de les exploiter à travers des discours de désinformation visant à travestir les valeurs de notre religion», a-t-il soutenu, soulignant que l'amélioration de l'enseignement religieux permettra d'ancrer les valeurs authentiques de l'Islam.

Le président de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel a affirmé que ce guide permettra également de renforcer la culture du dialogue des religions et des civilisations et de la tolérance,

avant de préciser que le projet tiendra compte des non musulmans dans la région dans le cadre de la culture de coexistence.

Il a ajouté qu'une feuille de route sera élaborée, outre l'installation d'un groupe de réflexion sur ce projet. Organisée en collaboration avec l'unité de coordination et de liaison (mécanisme de coopération régionale) et avec la participation du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), cette manifestation regroupera des membres du Bureau exécutif de la Ligue dont, l'Algérie, la Mauritanie, le Nigeria, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Tchad, et le Sénégal.

Appel à la révision des manuels de l'éducation religieuse pour faire face aux menaces de l'extrémisme violent

Les participants à l'atelier d'étude et de formation sur les manuels de l'enseignement de l'éducation religieuse, clôturé vendredi à Nouakchott (Mauritanie) ont appelé à la nécessité de revoir ces manuels pour faire face aux menaces de l'extrémisme violent.

«Nous recommandons la révision des manuels d'éducation religieuse dans les programmes scolaires pour faire face aux défis du moment, notamment, les effets de la mondialisation et la menace de l'extrémisme violent», ont insisté les participants de cette rencontre de deux jours lors de sa cérémonie de clôture.

Initié par la ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel, en collaboration avec l'unité de la fusion

et de la liaison (mécanisme de coopération régionale) et avec la participation du centre africain des études et des recherches sur le terrorisme cette rencontre (CAERT), cet atelier, marqué par des débats et des communications des participants, s'est penché sur les manuels de l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles et les rôles des leaders religieux de la région du Sahel.

Les membres du bureau exécutif de la ligue, représentant les pays membres, à savoir, l'Algérie, la Mauritanie, Nigeria, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée ont participé à cette rencontre.

L'atelier qui s'est inscrit dans la

continuité de l'action entreprise par la ligue, depuis la tenue de son dernier atelier à N'Djamena (Tchad), en janvier 2017 et la rencontre d'Alger en mars de la même année était pour objectif d'entreprendre un travail d'analyse et de suggestion pour mettre en place un manuel destiné à fournir aux formateurs les outils et les connaissances les plus appropriés pour optimiser l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles de la région du Sahel.

Des représentants des organisations sous régionales et régionales ainsi que des universitaires et des acteurs du champ culturel local ont pris part également à cet événement.

APS

SELON L'EXPERT DU CAERT, AMEUR DAHMANI : « L'école doit disposer d'une veille pour détecter les signaux du radicalisme violent »

L'expert du Centre africain des études et recherche sur le terrorisme (CAERT), Ameur Dahmani, a estimé jeudi à Nouakchott (Mauritanie) que l'école devrait disposer d'une veille lui permettant de détecter les signaux du radicalisme violent.



«L'école qui lui appartient de disposer d'une veille, doit aider à détecter les jeunes présentant des signaux précurseurs du radicalisme à portée violente», a souligné M. Dahmani dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de la 1ère journée de l'Atelier d'étude de formation sur l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles.

Pour M. Dahmani, qui est un expert en cyber terrorisme et cybercriminalité au niveau du centre CAERT, la détection de ses signaux de radicalisme violent «aidera à mettre en place les mesures d'accompagnements idoines des jeunes afin de les protéger de la manipulation».

A ce titre, l'expert algérien de ce centre africain, dont le siège est basé à Alger, plaide pour une action en amont qui prévient le basculement des jeunes dans une

phase de recrutement et de passage à des actes violents.

«Une politique préventive par l'école peut avoir une influence ciblée en matière de lutte contre la radicalisation et la radicalisation violente», a-t-il appelé, notant l'importance de l'action éducative pour les enfants et les jeunes ainsi que le repérage des situations à risque. Initié par la Ligue des oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel, en collaboration avec l'unité de la fusion et de la liaison (mécanisme de coopération régionale) et avec la participation du centre africain des études et des recherches sur le terrorisme (CAERT), cette rencontre de deux jours porte sur les manuels de l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles et les rôles des leaders religieux de la région du Sahel. Des représentants de l'Algérie, de la Mauritanie, du

Nigéria, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Tchad, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et de la Guinée prennent part à cette rencontre.

L'Atelier qui s'inscrit dans la continuité de l'action entreprise par la Ligue des oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel, depuis la tenue de son 5ème atelier à N'Djamena (Tchad), en janvier 2017 et la rencontre d'Alger en mars de la même année, permet d'entreprendre un travail d'analyse et de suggestion pour mettre en place un manuel destiné à fournir aux formateurs les outils et les connaissances les plus appropriés pour optimiser l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles.

Des représentants des organisations sous-régionales et régionales ainsi que des universitaires et des acteurs du champ culturel participent également à ce rendez-vous.

Accord sur l'importance du discours éducatif et préventif contre l'extrémisme

Les participants à l'atelier d'études et de formation dont les travaux ont débuté vendredi pour leur deuxième et dernier jour à Nouakchott (Mauritanie) ont convenu sur les méthodes de l'enseignement de l'éducation religieuse et l'impératif d'adopter un discours éducatif et préventif contre l'extrémisme et le terrorisme.

Les participants ont estimé que cette rencontre initiée par la Ligue des Oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel en collaboration avec l'unité de la fusion et de la liaison (mécanisme de coopération régionale) et avec la participation du centre africain des études et des recherches sur le terrorisme (CAERT), a mis en avant l'impératif de promouvoir le discours éducatif et l'adapter avec les exigences préventives contre l'extrémisme et le terrorisme.

Le membre du bureau exécutif de la Ligue représentant la Mauritanie, Moussa Fali a indiqué que le système éducatif des pays de la région doit «accorder un intérêt particulier au contenu du discours édu-



catif notamment dans son volet relatif à l'éducation religieuse», mettant en avant l'encadrement et l'orientation des jeunes d'une manière à les protéger des courants de l'extrémisme et du terrorisme.

Le secrétaire général de la Ligue, Youcef Belmahdi a appelé à l'impératif d'adopter «un plan régional par les pays du Sahel qui fera de l'enseignement de l'éducation religieuse une plateforme de référence et sera un système de défense intellectuel face aux campagnes qui visent à semer l'idéologie terroriste et détruire les pays».

M. Belmahdi a appelé également à l'impératif de poursuivre le travail

conformément aux normes d'approche régionale entre les pays, estimant que la coopération et la coordination dans ce domaine est une «nécessité» pour protéger nos jeunes.

«Les jeunes qui évoluent dans la violence dans leurs pays pourront constituer un élément destructeur d'un autre pays dans la région», a-t-il souligné.

Plusieurs participants notamment ceux de Tchad, Sénégal et Burkina Faso étaient unanimes sur l'idée d'adopter une stratégie régionale contre l'extrémisme.

Il a été question également de plusieurs suggestions en termes de

«prévention contre le discours de la haine et de la discrimination en encourageant le discours d'enseignement de l'éducation religieuse» ainsi que d'autres thèmes sur le respect de l'opinion des uns et des autres.

Les travaux de cette rencontre, rappelle-t-on, se poursuivent pour leur deuxième jour consécutif et seront sanctionnés par des suggestions et recommandations des membres du bureau exécutif de la Ligue des Oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel concernant «la promotion des méthodes de l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles».

Des recommandations seront également adoptées dans cet atelier.

Prendent part à cette manifestation des membres du bureau exécutif de la Ligue représentant leurs pays dont l'Algérie, la Mauritanie, le Nigéria, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Tchad, et le Sénégal ainsi que des pays observateurs et des Oulémas, des savants et d'experts de différents pays de la région.

SELON LE MEMBRE DE LA LIGUE DES OULÉMAS, PRÊCHEURS ET IMAMS DES PAYS DU SAHEL ET REPRÉSENTANT DE L'ALGÉRIE, KAMEL CHEKKAT : «L'Algérie est consciente de la nécessité d'adapter l'enseignement religieux aux derniers développements»



Le membre de la Ligue des oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel et représentant de l'Algérie, Kamel Chekkat a affirmé vendredi à Nouakchott que l'Algérie était consciente de la nécessité d'adapter l'enseignement religieux aux derniers développements.

M. Chekkat a indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de l'atelier d'études et de formation sur les méthodes d'enseignement de l'éducation religieuse dans les pays du Sahel, que «l'Algérie est consciente de la nécessité d'adapter les méthodes de l'enseignement religieux aux derniers développements notamment aux exigences de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le fanatisme religieux».

«Même s'il reste beaucoup à faire en matière de développement et d'adaptation des méthodes et manuels de l'éducation religieuse des écoles en Algérie, l'engagement de l'Etat, avec ses institutions et ses organisations scientifiques, académiques et sociales est un signe positif afin d'atteindre les objectifs assignés», a-t-il estimé.

M. Chekkat s'est félicité de l'important atelier ouvert à Alger sur le développement de ce domaine, dans le but de prémunir les jeunes contre les sources de l'extrémisme, de la radicalisation et du fanatisme religieux, saluant l'ouverture sur les oulémas et les experts religieux et sociaux dont les sociologues, les psychologues et les anthropologues.

Il a en outre appelé à une lecture «attentive» des manuels de l'éducation religieuse des écoles de la région du Sahel ainsi que d'autres pays du monde, en tenant compte des retombées et des impacts de la mondialisation et des modes d'action des courants à l'origine des tensions, de la violence et du terrorisme, à travers la propagation de l'extrémisme idéologique et religieux.

L'atelier dont les travaux se poursuivent pour la deuxième et dernière journée, sera marqué par la présentation des propositions, des visions et des expériences des autres membres du bureau exécutif de la ligue sur «la promotion des méthodes d'enseignement de l'éducation religieuse au sein des écoles».

Il sera sanctionné par l'adoption de plusieurs recommandations.

Prendent part à cette manifestation, organisée par la Ligue des oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel, en collaboration avec l'unité de coordination et de liaison (mécanisme de coopération régionale) et avec la participation du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), des membres du bureau exécutif de la ligue et représentants de chaque pays, ainsi que des pays observateurs au sein de cette instance notamment l'Algérie, la Mauritanie, le Nigéria, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Tchad et le Sénégal, outre des savants, des oulémas et des représentants d'instances et d'organisations régionales.

EL-OUED : Opération d'ensemencement de 46.000 alevins de tilapia rouge et du Nil



Une opération d'ensemencement de 46.000 alevins de poissons d'eau douce des espèces Tilapia Rouge et Tilapia du Nil dans les bassins d'irrigation agricole, a été lancée jeudi à travers la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction de la Pêche et des ressources halieutiques (DPRH) d'Ouargla. Supervisée par les cadres du Centre national de recherches et de développement de la pêche et l'aquaculture, en coordination avec la DPRH et la Chambre inter-wilayas de la pêche et l'aquaculture d'Ouargla, l'initiative cible une soixantaine d'agriculteurs, ont indiqué à l'APS les chargés de l'opération.

Le lancement de l'opération a profité à trois agriculteurs qui ont bénéficié chacun de quelques 1.500 alevins de type Tilapia Rouge et Tilapia du Nil, ainsi qu'une quantité suffisante d'aliments de poissons, pour les accompagner à titre expérimental et voir les résultats de l'opération en octobre prochain, a fait savoir le responsable de la station expérimentale d'aquaculture en régions saharienne, basée à Hassi-Benabdallah (Ouargla), Hamid H'midat.

L'initiative a pour objectif d'encourager l'aquaculture et son intégration dans l'activité agricole à travers les wilayas du Sud, de renforcer la production de poissons pour satisfaire la demande de consommation de leurs habitants, en plus d'exploiter les eaux des bassins aquacoles, riches en matières organiques, dans la fertilisation des sols agricoles, a-t-il expliqué.

Elle entre dans le sillage de la campagne nationale d'ensemencement de poissons qui s'étale de mai à septembre, et s'insère aussi dans le cadre des orientations de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, à la lumière des recommandations de la journée d'études sur l'intégration de l'aquaculture dans l'activité agricole, organisée en avril dernier dans la wilaya d'El-Oued, selon le même responsable.

L'aquaculture dans la région est promise à un avenir «prometteur» et devrait ériger en «pôles» dans l'élevage de poissons d'eau douce, contribuer à l'autosuffisance et au développement de l'économie nationale, à travers une diversification des produits aquacoles, en plus de générer des emplois, a-t-il ajouté.

La wilaya d'El-Oued, et le Sud en général, disposent de potentiels humains et naturels favorables au développement de la production de larves et d'alevins de poissons d'eau douce, les commercialiser à travers le pays et dégager des opportunités d'emplois.

Les efforts déployés par les agriculteurs de la région arguent de perspectives de développement de la filière avec «professionnalisme», à travers la constitution de coopératives activant dans les segments de la production agricole et de la commercialisation de produits aquacoles et halieutiques dans le Sud, a estimé la même source.

APS

MILA : Youcef Chorfa préside une cérémonie de remise de 406 logements participatifs et promotionnels

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Chorfa, a présidé, jeudi après-midi dans la localité Ferdoua, commune de Sidi Merouane dans la wilaya de Mila, une cérémonie de remise des clés de 406 logements participatifs et promotionnels en présence des familles bénéficiaires, les responsables locaux et de citoyens.

Ce quota est composé de 296 logements sociaux participatifs (LSP) implantés dans la commune Grarem Gouga, 60 unités similaires à Chelghoum Laid et 50 logements promotionnels aidés (LPA), ont précisé les responsables locaux du secteur de l'Habitat.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre, qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a réitéré l'engagement du Gouvernement à faire de la réalisation de logements de diverses formules une priorité, précisant que le programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le secteur de l'Habitat, vise la réalisation de 1 million de logements tous segments confondus en 30 mois. Le Gouvernement a mis en place une «feuille de route» portant réception de 300.000 unités durant l'actuel exercice 2017, a souligné M. Chorfa, affirmant que toutes les ressources financières nécessaires ont été mobilisées pour la «régularisation des factures des chantiers dépendant des Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI) et de la Caisse nationale du logement (CNL) ainsi que la relance des travaux dans les chantiers (pour la réalisation) des logements».

Revenant sur la politique gouvernementale s'agissant du «retour en force vers le logement rural», le ministre, qui a fait part du financement de la deuxième tranche de 75.000 logements, a indiqué «que tout citoyen détenteur d'une décision d'attribution dans le cadre de cette formule bénéficiera prochainement du financement de la première tranche des travaux de construction de son logement rural.»

Par ailleurs, M. Chorfa a rassuré les souscripteurs du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement



(AADL) de Mila et de toutes les wilayas du pays que les «chantiers connaissent actuellement des opérations de relance» et que chaque personne inscrite ayant payé la première tranche aura son logement.

Dans ce sens, le ministre a annoncé la livraison, dans 18 mois, du projet de 1.000 logements AADL en réalisation dans la localité de Marachou sur les hauteurs de la ville de Mila, affirmant que 216 unités de ce quota «seront réceptionnées à la fin de l'année 2017», conformément aux engagements émis par l'entreprise de réalisation. Un programme de 1.400 logements AADL en réalisation à Tadjanenet,

Chelghoum Laid et Ferdjouda sera réceptionné «d'ici au mois de décembre prochain», selon les engagements formulés lors de l'inspection par le ministre des chantiers de réalisation de ces logements, estimant que «2018 sera l'année du logement à Mila». De son côté, le directeur local du logement a indiqué, à l'APS, que 511 logements sociaux seront réceptionnés en 2017 dont 1.400 unités attendent le financement pour lancer les travaux d'aménagement extérieur.

Le ministre du secteur s'est engagé, a souligné le même responsable, à garantir la couverture financière nécessaire.

GHARDAÏA : Plus de 750 millions DA pour l'amélioration urbaine des communes

Une enveloppe de plus de 750 millions DA a été engagée par le ministre de l'Habitat, l'Urbanisme et de la Ville pour un programme d'amélioration urbaine et de mise à niveau des quartiers des communes de la wilaya de Ghardaïa, a appris jeudi l'APS auprès de la direction locale du secteur.

Ces actions de mise à niveau et d'amélioration urbaine ciblent particulièrement les nouveaux tissus urbains des différentes communes de la wilaya afin de lutter contre les dysfonctionnements spatiaux, l'amélioration du cadre bâti et de l'accès aux infrastructures de base, a indiqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de construction (DUAC), Abdelaziz Siouda.

Ces actions, dont le taux de réalisation est estimé à 60%, ont porté principalement sur des aménagements externes, l'équipement des quartiers en mobilier urbain, la création de placettes et d'espaces verts ainsi que le renforcement de la

voirie, l'aménagement et le revêtement des trottoirs, le renforcement de l'éclairage public et la réalisation d'aires de jeu pour enfants, a-t-il précisé.

Ce processus de mise à niveau vise à doter les collectivités d'une infrastructure solide et d'un espace urbain harmonieux et attractif, ainsi que d'équipements vitaux nécessaires pour l'accompagnement de la dynamique économique et démographique des différents quartiers des localités de la wilaya. Un intérêt particulier a été accordé à la restructuration des quartiers sous-équipés par l'amélioration des réseaux d'accès, la promotion des équipements de proximité et l'aménagement d'espaces verts ainsi que des quartiers fragilisés durant les malheureux événements qu'a connus la vallée du M'Zab avec ses quatre communes (El-Atteuf, Bounoura, Ghardaïa et Daya Ben Dahoua) ainsi que Guerrera et Berriane, a souligné M.Siouda. Pour accompagner la mise en place

d'un cadre de vie et d'un espace accueillant et l'organisation d'une vie commune qui obéit aux critères essentiels du respect de l'environnement et de la promotion du développement durable, les pouvoirs publics ont dégagé un montant de plus de 43 millions de DA pour la réalisation sur un espace accidenté de près de deux hectares, sis au quartier périphérique de Ghardaïa, d'un jardin public avec toutes les commodités de détente et de convivialité. Dans une vallée du M'Zab asphyxiée par l'avancée du béton et le manque d'espaces verts, ce projet, lancé à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, est une bouffée d'oxygène qui va faire le bonheur des habitants de toute la vallée, selon le même responsable. Ce site écologique une fois aménagé et boisé comportera des espaces verts, des jets d'eau, des aires de jeux pour enfants avec des toboggans, balançoires

ainsi que des bancs publics, a fait savoir M.Siouda, ajoutant que le projet permettra également d'inculquer aux enfants le respect de l'environnement.

La volonté de favoriser l'émergence de pôles urbains attractifs dans la wilaya de Ghardaïa a imposé la mise en place de ces projets destinés à la mise à niveau de ses quartiers, à promouvoir son développement socio-économique et à améliorer le cadre de vie de la population, en apportant des réponses durables aux besoins engendrés par l'urbanisation et la démographie galopante, a conclu le responsable du secteur de l'urbanisme de la wilaya.

Pas moins de 5 milliards DA ont été mobilisés, par ailleurs, pour la mise à niveau urbaine et la restructuration des différents quartiers de la nouvelle wilaya déléguée d'El-Menia qui regroupe quatre communes (Hassi El-Gara, Mansourah, Hassi-Lefhal et El-Mene), selon les données du secteur.

TAMANRASSET : Le 61^e dépôt régional de froid et de soutien d'intendance baptisé du nom du défunt moudjahid Guemmama Illou

Le 61ème dépôt régional de froid et de soutien d'intendance, relevant de la 6ème Région militaire (6RM) à Tamanrasset a été baptisé jeudi du nom du défunt Moudjahid Guemmama Illou, dans le cadre de la célébration du 55ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

La cérémonie de baptisation, présidée par le commandant de la 6RM, le général-major Souab Meftah, en présence d'officiers

supérieurs et cadres militaires de la 6RM, ainsi que de moudjahidine, a donné lieu à une réception en l'honneur de la famille du défunt Moudjahid Guemmama Illou.

Né en 1919 dans la wilaya de Tamanrasset, le défunt avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1966, chargé, outre sa participation à certaines batailles, de participer à l'acheminement d'armes à partir de pays limitrophes

et ce jusqu'à l'indépendance. Il décéda le 20 novembre 1991.

Le commandant de la 6RM, le général-major Souab Meftah, a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que la baptisation de cet établissement militaire du nom du Chahid Guemmama Illou est une reconnaissance aux sacrifices des glorieux Chouhada et des vaillants Moudjahidines.

TRANSPORT MARITIME : 29.146 voyageurs ont débarqué au port d'Oran le premier semestre 2017

Quelque 29.146 voyageurs ont débarqué au port d'Oran, durant le premier semestre de l'année en cours contre pas moins de 21.000 départs à partir de cette même infrastructure, a-t-on appris de l'inspection divisionnaire des douanes d'Oran.

Ces 29.146 passagers ont pris leur départ à partir des ports espagnols et français alors que 21.069 autres voyageurs se sont rendus en Europe via le port d'Oran, au cours de la même période, a indiqué à l'APS, le chef de l'Inspection divisionnaire des douanes au niveau de cette infrastructure, Djabarni Toufik. Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré l'entrée de 11.983 véhicules et le départ de 9342 autres durant la même période à travers cette infrastructure portuaire.

Les navires en provenance des villes espagnoles d'Alicante et d'Almeria et de Marseille (France) étaient au nombre de 86 en arrivée et 81 au départ, a signalé le même responsable.

Toutefois, il est attendu un intense trafic au niveau du port d'Oran durant cette saison estivale, avec la venue des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Concernant les facilités accordées cette saison, le même responsable a signalé la présence d'une équipe de la brigade maritime à bord des navires qui s'occupera des procédures réglementaires



comme l'établissement du bon de passage des véhicules. L'objectif étant de réduire la durée du traitement des passagers à l'arrivée.

Parmi les autres facilités figurent également le couloir vert réservé aux voyageurs n'ayant rien à déclarer, le couloir des urgences pour les malades et

personnes aux besoins spécifiques et enfin le couloir normal réservé aux autres passagers. Par ailleurs, le voyageur peut désormais remplir via le Web le formulaire de déclaration de devises ou des objets de valeur, ce qui facilitera le travail des douaniers et réduira le temps du traitement des dossiers.

AÏN DEFLA : Baisse de la criminalité durant le mois de Ramadhan de l'année 2017

Au total, 260 affaires se rapportant à des crimes et délits ont été traitées par les services de police de la wilaya de Aïn Defla durant le mois de Ramadhan dernier, en baisse par rapport à ceux inhérents à la même période de l'année dernière (295), a indiqué jeudi l'officier de la Sûreté de wilaya.

La mise en place d'un plan sécuritaire basé sur la multiplication du nombre d'opérations inopinées et la surveillance des points noirs réputés être les fiefs des criminels explique, en partie, cette baisse, a indiqué le responsable du bureau de wilaya de la police judiciaire, le commissaire Beldjillali Mohamed, au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan de ses services durant le mois de Ramadhan 2017. Cette baisse peut également être imputée à l'exploitation des données des appels émis vers le numéro vert, a-t-il ajouté, observant que le citoyen demeure un élément



clé dans l'équation sécuritaire. Au total, 86 opérations inopinées de lutte contre la criminalité ciblant 320 points représentant les fiefs de la criminalité ont été lancés durant la période considérée, a-t-on souligné, faisant état de la mobilisation de 782 éléments tous grades confondus. Cette opération a no-

tamment permis l'arrestation de 4 personnes recherchées par la justice et d'une autre résidant de manière clandestine, a-t-on expliqué, relevant que la même opportunité a permis de procéder au contrôle de plus de 400 embarcations.

La part du lion des affaires relevant de la criminalité or-

динаire, traitées par les services de police de Aïn Defla durant la période considérée concerne l'atteinte aux personnes (128) et aux biens (111), a-t-on précisé, relevant l'absence de crimes économiques ou financiers.

Lors de son intervention, le responsable du service de la sécurité publique, le commissaire Tifourah M'hamed, a fait état d'une baisse des accidents de la route par rapport à 2016 (15 accidents contre 20), se félicitant qu'il n'y ait pas eu de décès sur les routes contrairement à l'année dernière où un mort avait été signalé.

Abordant le volet solidaire, le responsable de la cellule de communication et des relations publiques, le lieutenant Sid Ahmed Kouadri, a pour sa part fait état de plus de 300 repas chauds offerts aux automobilistes lors de 4 opérations de solidarité visant notamment la sensibilisation sur les dangers encourus par l'excès de vitesse.

EHU D'ORAN : Lancement d'une étude pour définir l'impact de l'apnée du sommeil sur les accidents de la route

Le service de pneumologie de l'EHU 1er novembre d'Oran vient de lancer, avec le concours des services de médecine de travail, de la sûreté de wilaya et de la gendarmerie, une étude pour définir l'impact de l'apnée du sommeil sur les accidents de la route, a-t-on appris du chef de ce service médical.

En Algérie, les accidents de la circulation causent plus de 4.000 décès par an, dont une partie non négligeable est imputable à l'apnée du sommeil, a souligné, à l'APS, le Pr Salah Lellou.

La prise en charge de l'apnée du sommeil étant une spécialité nouvelle en Algérie, peu de données sont disponibles sur sa prévalence et son impact sur les accidents de la circulation, a-t-il expliqué. L'étude vise à réduire le taux de mortalité dû aux accidents de la route, avec des recommandations dont une éventuelle obligation pour les routiers professionnels de subir des contrôles médicaux pour s'assurer qu'ils ne souffrent pas d'apnée du sommeil.

Les études menées dans les pays européens ont montré que la conduite à moitié endormi serait aussi dangereuse que la conduite en état d'ébriété, a noté le Pr Lellou, ajoutant que si les patients sont traités pour l'apnée du sommeil, le risque d'accidents imputable à cette pathologie est considérablement réduit.

Dans certains pays, les maladies du sommeil est à l'origine de 30% des accidents de la circulation, précise encore le même spécialiste, ajoutant que l'objectif du travail de recherche lancé vise, entre autre, à déterminer la part de ces maladies en matière d'accidentologie. L'apnée du sommeil se manifeste par des arrêts involontaires de la respiration lorsqu'on dort. Ces pauses respiratoires durent entre 10 et 45 secondes et peuvent se reproduire plusieurs fois par heure, provoquant, à la longue, de graves conséquences sur la santé.

Il s'agit de la cause la plus fréquente de la fatigue et de la somnolence diurne excessive. Elle a été liée à des effets négatifs sur l'attention, la mémoire, la vigilance et le fonctionnement exécutif de certains organes. Les personnes atteintes de ce trouble peuvent être traitées avec une machine qui délivre de l'air sous pression, par l'intermédiaire d'un masque qui se place sur le nez, pour garder la gorge ouverte pendant le sommeil et favoriser ainsi la respiration ininterrompue.

FEUX DE FORÊT : Plus de 1.000 ha touchés depuis début juin

Une superficie de 1.079 hectares a été parcourue par les feux depuis le 1er juin jusqu'au 5 juillet 2017, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

Dans son bilan, la DGF a indiqué que durant la période allant du 1er juin au 5 juillet 2017, il a été enregistré 231 foyers ayant parcouru une superficie totale de 1.079 ha se répartissant entre 426 ha de maquis, 394 ha de broussailles et 259 ha de forêts, soit une moyenne de 6 foyers par jour et une superficie de 5 ha par foyer. Sur la même période de l'année 2016, il avait été enregistré 155 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2.244 ha dont 676 ha en forêts.

Sur la semaine allant du 29 juin au 5 juillet 2017, 125 foyers ont été enregistrés ayant parcouru une superficie totale de 653 ha, soit 344 ha de maquis, 177 ha de broussailles et 132 ha de forêts, soit une moyenne de 18 foyers par jour et une superficie de 5 ha par foyer.

Le classement des 10 wilayas les plus touchées par les feux se présente comme suit : Sétif (324 ha, 3 foyers), Bejaia (144 ha, 8 foyers), Skikda (99 ha, 13 foyers), Médéa (71 ha, 8 foyers), Tizi-Ouzou (55 ha, 25 foyers), Mostaganem (53 ha, 15 foyers), Aïn Defla (43 ha, 11 foyers), Batna (40 ha, 4 foyers), Sidi Bel Abbes (32 ha, 10 foyers), Mila (30 ha).

APS

M'SILA : Hausse de la production de viandes blanches

Plus de 138 000 quintaux de viandes blanches ont été produits au cours de la saison 2016-2017 à M'sila, contre 126 000 quintaux durant l'année 2015-2016, ont indiqué, jeudi, les services de la direction de l'agriculture de wilaya (DSA).

Cette hausse de 12 000 quintaux, jugée « encourageante », est le résultat, selon cette même direction, de nombreux facteurs parmi lesquels le soutien à la modernisation et au nettoyage des batteries d'élevage, les actions de vulgarisation technique et la reprise des activités de nombre d'aviculteurs ayant abandon-

né cet élevage au cours des dernières années.

La filière avicole est appelée à connaître, au cours des prochaines années, un « dynamisme accru » susceptible de transformer la wilaya en « pôle national générateur d'emploi », a-t-on encore estimé à la DSA.

Selon la même source, la hausse du prix des viandes blanches de plus de 450 DA le kg, fin 2016, à 200 DA pendant les 4 premiers mois de l'année en cours, a eu pour effet d'accroître la demande de cette catégorie de viande, dont la consom-

mation dans cette wilaya était limitée à 300 quintaux par mois contre 500 qx actuellement.

Durant les dernières années, des rôtisseries spécialisées dans le poulet de chair ont fait leur apparition dans la ville de M'sila proposant le poulet entre 300 et 600 DA, selon la taille, et ce, à la faveur de la régression des prix de vente proposés par les aviculteurs de M'sila, mais également des wilayas voisines dont Batna, Bouira et Alger, a-t-on signalé à la direction du commerce et des prix de la wilaya.

AFRIQUE

Le coût du diabète, bombe à retardement pour les systèmes de santé



Un rapport publié jeudi prévoit que les coûts liés au diabète en Afrique subsaharienne pourraient doubler d'ici à 2030 pour atteindre 52 milliards d'euros, du fait de l'explosion de cette maladie liée aux changements de mode de vie sur le continent. En 2015, le fardeau économique du diabète représentait 19,5 milliards de dollars (environ 17 milliards d'euros), soit 1,2% du produit intérieur brut de la région, selon ce rapport, publié par la revue médicale britannique *The Lancet Diabetes & Endocrinology*. Ce montant inclut le coût des traitements et des hospitalisations - dont la moitié est assumée par les patients eux-mêmes - mais aussi la perte de productivité estimée du fait des décès prématurés et des arrêts de travail.

«Nous estimons que ce coût augmentera pour atteindre entre 35,33 milliards de dollars (1,1% du PIB) et 59,32 milliards de dollars (1,8% du PIB) d'ici à 2030», soit 31,2 milliards à 52,4 milliards d'euros, prévoit le rapport, élaboré par plus de 70 experts.

Le diabète de type 2, qui apparaît avec l'âge et représente 90% des cas de diabète, est souvent lié au surpoids et favorisé par un mode de vie sédentaire.

Le changement des habitudes alimentaires, l'urbanisation et l'augmentation de l'espérance de vie en Afrique ont entraîné une hausse spectaculaire du nombre de cas ces dernières années.

Entre 1980 et 2015, le nombre d'adultes considérés comme en surpoids est ainsi passé de 28 millions à 127 millions, dans les 48 pays étudiés.

Et le nombre d'adultes diabétiques est passé de 4 millions en 1980 à 25 millions en 2014 dans la zone «Afrique» telle que définie par l'OMS, soit la région du monde où la maladie a le plus augmenté après la zone «Méditerranée orientale».

«Le diabète et ses complications pourraient annuler certains des progrès en matière de santé observés en Afrique subsaharienne ces dernières années, submergeant les systèmes de santé des pays de la région et grevant le budget des patients qui payent pour leurs soins», souligne *The Lancet* dans un communiqué de presse. Seuls la moitié des diabétiques d'Afrique subsaharienne connaissent leur état, avec un diagnostic souvent tardif, et seulement 11% reçoit un traitement approprié, ajoute le rapport.

Le diabète se caractérise par un taux de sucre dans le sang trop élevé. Non traité, il entraîne une altération des nerfs et des vaisseaux sanguins, qui peut se traduire par une cécité, des amputations, des accidents cardiovasculaires ou une insuffisance rénale. Selon l'OMS, le diabète a été la cause directe de 1,5 millions de décès en 2012.

SOLIDARITÉ

La municipalité de Saint-Denis accueillera demain des enfants réfugiés sahraouis

La municipalité de Saint-Denis a annoncé jeudi qu'elle accueillera dimanche prochain sept enfants réfugiés sahraouis, en guise de solidarité avec le peuple sahraoui. Ces enfants séjourneront au centre de vacances de Fondettes du 13 au 28 juillet. Une manière de promouvoir concrètement la solidarité de la municipalité de Saint-Denis avec le peuple sahraoui et sa lutte pour son autodétermination, a indiqué un communiqué de presse reçu par l'APS.

Pour la municipalité de Saint-Denis, il s'agit de permettre à

ces enfants d'échapper à la chaleur et aux conditions de vie du camp de réfugiés, au manque de services à la population, à l'oppression politique (marocaine) et au contexte de lutte pour l'indépendance de leur pays, le Sahara occidental. Ils auront à passer un été pour partager, en toute insouciance, des jeux, des histoires, des visites touristiques, des goûters, avec des enfants dionysiens (habitants de Saint-Denis) de leur âge, a précisé la même source, soulignant que cet échange permet également d'initier les enfants dionysiens à la solidarité internatio-

nale et aux échanges interculturels. Cette action de solidarité concrète s'inscrit dans la tradition de la ville de soutien aux peuples opprimés, a-t-on affirmé, soulignant qu'il est dans l'ADN politique de la ville multiculturelle de soutenir les peuples luttant contre l'oppression politique.

Le maire de Saint-Denis, Laurent Ruisier, a de tout temps exprimé son attachement à la question des droits de l'homme et au droit à l'autodétermination des peuples, notamment celui du peuple du Sahara occidental, rappelle-t-on.

APS

FRANCE

Ahmet Ogras, un Franco-Turc nouveau président du CFCM

Ahmet Ogras, un Franco-Turc de 46 ans, est officiellement depuis mercredi soir le nouveau président du Conseil français du culte musulman (CFCM), en remplacement du Franco-Marocain Anouar Kbibech.

Ce chef d'entreprise, à la tête d'une agence de voyages spécialiste de la Turquie (Afra Voyages), prend la présidence du CFCM pour deux ans conformément au principe de présidence tournante adopté lors de la réforme des statuts de l'institution 2013.

Le prochain président sera un Franco-Algérien. Ahmet Ogras, qu'on dit proche du président turc, Recep Tayyip Erdogan, du fait que leurs épouses son cousines, est considéré comme un nouveau venu dans l'islam turc en France, si l'on croit des indiscretions livrées à la presse par un responsable du ministère de l'Intérieur.

Même si sa nomination est quelque peu redoutée en France, en raison de ses accointances avec le pouvoir turc, Ahmet Ogras veut donner, à travers sa présidence du CFCM, une certaine visibilité de l'islam en France dominé principalement par les Maghrébins.

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, (INSEE), le nombre de Turcs était en 2013 de plus de 216 000 (dont environ 102 000 femmes), c'est-à-dire 5% de l'ensemble des étrangers vivant en France, mais selon les chiffres communiqués par les consulats turcs de France ils comptent un peu plus de 611 000 Turcs et Franco-Turcs et environ 800 000 avec les personnes en situation irrégulière. Pour rappel, la communauté turque a commencé véritablement à s'installer en France vers la fin des années 1960, à la faveur d'un accord signé le 8 avril 1965 par la France et la Turquie relatif au recrutement de travailleurs turcs à destination de la France. Le nouveau président du CFCM a indiqué «vouloir profes-



sionnaliser» le CFCM, créé en 2003 après des décennies de tâtonnements, considéré comme une coquille vide. D'ailleurs un rapport de la mission d'information sénatoriale sur l'organisation, la place et le financement de l'islam en France et de ses lieux de cultes, publié en 2016, avait souligné que le CFCM souffre d'une principale faiblesse qui se caractérise par son «manque de représentativité démocratique». Cette situation, avait-il expliqué, est illustrée par «le poids des pays d'origine dans les différentes fédérations qui le composent». C'est dans ce contexte que le nouveau président souhaite rendre, durant son mandat, cette institution «plus forte».

«On a besoin d'un CFCM encore plus fort qu'aujourd'hui», a-t-il dit mercredi soir, précisant qu'il a besoin de collaborateurs, notamment d'un directeur général, et d'un budget.

Dans sa feuille de route, il a inscrit l'élargissement du dialogue aux femmes, jeunes, convertis et intellectuels, en ciblant les repré-

sentants de la société civile.

Il a annoncé qu'il veut intensifier le combat contre «ceux qui utilisent la foi musulmane à des fins violentes et déconstruire les pseudo-arguments des usurpateurs de l'islam».

La communauté musulmane en France est estimée à plus 9 millions, dont 5 millions de fidèles qui fréquentent environ 2500 mosquées et salles de prière.

Les subventions allouées aux mosquées de France par des pays, dont l'Algérie, s'élèvent à près de 12 millions d'euros, selon le rapport du Sénat. Le Maroc a contribué en 2016 avec 6 millions d'euros, dont les salaires des 30 imams détachés, l'Algérie a versé en 2016 à la Grande Mosquée de Paris 2 millions hors les salaires des 120 imams détachés (des chiffres communiqués par l'ambassadeur d'Algérie lors de son audition), l'Arabie Saoudite 3,8 millions depuis 2011 et pour la Turquie, il s'agit d'un financement indirect uniquement pour la rémunération de ses 151 imams détachés.

SELON UN SONDAGE

Les fédérations musulmanes de France préoccupées par le regard négatif de Français sur l'islam

Les représentants des fédérations musulmanes de France ont exprimé jeudi leur préoccupation quant au regard négatif que certains Français portent sur la religion musulmane.

Réagissant à la dernière enquête annuelle d'Ipsos en partenariat avec la fondation Jean-Jaurès et Le Monde, publiée lundi dernier, les représentants des fédérations musulmanes de France, réunis à la Grande Mosquée de Paris, demandent instamment à tous les musulmans de France de participer activement à des actions tendant à mieux faire connaître les valeurs fondamentales de l'islam qui ne sont en rien contraires aux lois de la République.

Selon les résultats du sondage Ipsos pour Le Monde, les Français jugent majoritairement que les étrangers sont



trop nombreux et que l'islam est incompatible avec les valeurs françaises. Seules 40% des personnes interrogées ont estimé que la religion musulmane est compatible avec les valeurs de la société française et 74% jugent que l'islam cherche à imposer son mode de fonctionnement aux autres. 46% des sondés pensent que l'islam porte malgré tout en lui des germes de violence et d'intolérance. A cet effet, les représentants des fédérations musulmanes de France, Da-

lil Boubakeur, président de la Fédération nationale de la Grande Mosquée de Paris, Amar Laffar, président des Musulmans de France (ex-UOIF) et Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national contre l'islamophobie, signataires du communiqué, réfutent tout lien entre islam et terrorisme. Ils affirment que la religion musulmane ne peut sécréter aucune forme de violence, appelant à ce que la religion musulmane et l'exercice de son culte soient considérés

et traités avec les mêmes principes et règles qui régissent les religions et cultes historiquement installés en France. Ils ont rappelé que le président Emmanuel Macron, invité à l'Iftar organisé par le Conseil français du culte musulman (CFCM), pendant le mois du Ramadan, avait abondé dans ce sens et exprimé son attachement à une laïcité de neutralité et de respect. Les représentants des fédérations musulmanes de France ont également appelé les responsables des associations musulmanes à assumer avec dignité et compétence leurs responsabilités, loin de toute contingence partisane, en refusant toute influence extérieure pour agir exclusivement dans le cadre de l'intérêt général et dans le souci de la promotion d'un islam adapté à la réalité française.

AFRIQUE L'UNICEF appelle à protéger les plus de 7 millions d'enfants d'Afrique de l'Ouest et centrale en mouvement chaque année



Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé mercredi dans le cadre de la publication d'un nouveau rapport, cité mercredi par l'ONU que plus de la moitié des 12 millions d'Africains de l'ouest et du centre qui se déplacent chaque année sont des enfants.

Intitulé «A la recherche d'opportunités: Les voix des enfants en déplacement en Afrique de l'Ouest et centrale», le rapport souligne qu'environ 75% de ces enfants restent en Afrique subsaharienne et que moins d'un sur cinq prennent la direction de l'Europe.

«Les enfants d'Afrique de l'Ouest et centrale se déplacent en plus grand nombre qu'auparavant, beaucoup d'entre eux étant en quête de sécurité ou d'une vie meilleure», a déclaré la directrice de l'UNICEF pour la région, Marie-Pierre Poirier, soulignant toutefois que la majorité de ces enfants se déplacent en Afrique, et non pas vers l'Europe ou d'autres destinations. «Nous devons élargir la discussion sur les migrations pour prendre en compte les vulnérabilités de tous les enfants en mouvement et développer les systèmes pour les protéger, dans toutes

leurs destinations voulues», a ajouté Mme Poirier.

L'étude suggère que les migrations impliquant des enfants et des jeunes d'Afrique de l'Ouest et centrale devraient augmenter en raison de la croissance rapide de la population et de l'urbanisation, un développement économique inégal, des conflits persistants, une gouvernance faible et une capacité institutionnelle limitée pour aider les populations les plus vulnérables. Le changement climatique est également un facteur majeur de la migration en Afrique de l'Ouest et centrale. La région devrait connaître une élévation de trois à quatre degrés, plus d'une fois et demie plus élevée que partout ailleurs dans le monde.

Le rapport constate également que la région manque de systèmes de protection suffisants et recommande aux décideurs politiques de mettre les enfants au centre de toute réponse aux migrations.

L'UNICEF continue d'exhorter tous les gouvernements, en Afrique de l'Ouest et centrale, en Europe et ailleurs, à adopter son programme d'action en six points pour la protection des enfants réfugiés et migrants.

MEXIQUE: Affrontements entre narcotrafiquants et policiers, 14 morts

Au moins 14 personnes sont mortes mercredi lors d'affrontements entre les forces de l'ordre et des délinquants présumés dans l'Etat de Chihuahua, dans le nord du Mexique, selon les autorités locales.

Les affrontements font suite à une fusillade qui a éclaté entre deux groupes criminels dans la matinée à Las Varas, une localité située dans une zone montagneuse isolée, ont expliqué les autorités judiciaires de l'Etat. A leur arrivée sur place, les forces de l'ordre ont à leur tour été visés par les deux groupes criminels, selon le directeur de la police de l'Etat, Oscar Aparicio. «Nous n'écartons pas un bilan supérieur, l'affrontement a été assez violent (...) il a impliqué plus de 60 personnes», a précisé Aparicio sur Radio Formula.

La fusillade initiale aurait opposé des membres du cartel de Juarez à ceux du cartel de Sinaloa du baron de la drogue Joaquín «El Chapo» Guzmán, actuellement incarcéré aux Etats-Unis, selon les autorités judiciaires. Plusieurs cartels de drogue opèrent le long de la zone frontalière avec les Etats-Unis, destination principale des trafiquants de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud. Vendredi, 17 délinquants présumés avaient été tués dans un affrontement avec la police dans l'Etat de Sinaloa, au sud de l'Etat de Chihuahua.

Le Mexique a enregistré en mai un record d'homicides avec 2.186 meurtres, selon des données officielles, le chiffre le plus élevé depuis la création de ce système de recensement il y a 20 ans.

LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ Les Etats doivent reconnaître le rôle vital joué par les femmes rurales

Le Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), José Graziano da Silva, a déclaré, lors d'un événement portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, organisé en marge de la Conférence de la FAO à Rome, que «les femmes et les filles en milieu rural sont des protagonistes clés du changement si l'on veut libérer le monde de la faim et de la pauvreté extrême».

«Leur rôle va au-delà de la production agricole et s'étend tout au long du système alimentaire mais, comme nous le savons, les femmes en milieu rural continuent de faire face à de nombreuses contraintes», a-t-il indiqué, cité par l'ONU dans un communiqué publié mercredi. M. Graziano da Silva a également insisté sur le fait que les femmes étaient plus affectées par les répercussions des conflits et des crises.

«Pendant une sécheresse, par exemple, les femmes ont une charge de travail plus importante. En Afrique et en Amérique latine, lors des sécheresses, les femmes peuvent passer plusieurs heures pour aller chercher de l'eau et doivent ensuite parcourir plusieurs kilomètres avec leur seau d'eau sur la tête sur le chemin du retour», a-t-il ajouté. Des efforts conjoints pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable.

Le chef de la FAO a également souligné l'importance des partenariats au sein des initiatives visant à soutenir les femmes en milieu rural. «Ensemble, nous aidons les gouvernements nationaux à mettre en oeuvre un programme mondial appelé 'Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales'», a déclaré M. Graziano da Silva, précisant que ce programme vise à améliorer les moyens d'existence des femmes rurales dans sept pays dont le Guatemala, le Népal et l'Ethiopie.

«Ainsi, de plus en plus de femmes dans ces pays ont pu ouvrir un compte bancaire à leur nom. De plus en plus de femmes ont eu accès aux crédits et de plus en plus de femmes dirigent maintenant leurs propres entreprises», a ajouté le Directeur général.

APS

JAPON: Pluies diluviennes historiques dans le sud-ouest



Des pluies diluviennes historiques se sont abattues jeudi matin sur l'île de Kyushu (sud-ouest du Japon), où les secours s'occupent des évacués des personnes et s'affairent à chercher des disparus, alors que l'agence nationale de météo a lancé des «alertes exceptionnelles». 7.500 soldats, pompiers et forces de l'ordre ont été dépêchés sur place et 40 hélicoptères et autres équipements sont prêts à partir, a expliqué au cours d'une conférence de presse à l'aube le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga.

«Nous allons faire tout ce que nous pouvons pour sauver la vie de personnes, c'est la priorité», a-t-il insisté alors que les pluies durent depuis plusieurs jours et se sont fortement accentuées mercredi et jeudi. M. Suga a fait état d'infor-

mations sur un enfant emporté par les eaux et des disparus, mais sans donner de chiffres. Des glissements de terrain soudains sont à redouter, de même que des inondations. Les chaînes de télévision montraient des images effrayantes de rivières de boue en furie déferlant sur des villages et de champs transformés en lacs. Jeudi matin, les autorités mettaient particulièrement en garde contre des «précipitations terribles» sur les provinces de Fukuoka et Oita, faisant état de 540 mm de pluie en 24 heures par endroits, soit une fois et demie ce qui est habituellement constaté en un mois de juillet dans ces mêmes régions.

C'est la saison pluvieuse actuellement au Japon, mais les précipitations ne sont généralement pas aussi fortes.

BRÉSIL: Près de 322 cas de microcéphalie confirmés à fin mai 2017

Le ministère brésilien de la santé a annoncé mercredi que près de 322 cas de microcéphalie liée au virus Zika ont été confirmés au Brésil depuis le début de l'année et jusqu'à la date du 20 mai dernier. Selon le dernier bulletin épidémiologique publié par le ministère, l'état de Rio de Janeiro a enregistré le plus grand nombre d'occurrences de microcéphalie (50 cas), suivi de Bahia (46 cas), Goiás (41) et de Sao Paulo (27). Sur les cas confirmés et en cours d'investigation, 1.433 bébés reçoivent des soins dans des unités de puériculture (suivi du développement), 1.110 bénéficient de stimulation précoce et 1.524 bénéficient de soins dans une unité spécialisée.

Entre le début de l'épidémie du virus Zika fin 2015 et le 20 mai, près de 2.753 de microcéphalie ont été confirmés et 13.835 cas suspects

ont été enregistrés. Le Brésil a été touché par deux vagues d'infection au Zika, un virus véhiculé par le moustique Aedes Aegypti, selon une étude publiée par des chercheurs brésiliens dans la Revue américaine «The Lancet». Il ressort de cette étude que près de 70,4 % de tous les cas de microcéphalie liés au virus Zika résultent de la première vague d'infections survenue vers la fin de 2015, tandis que le reste résulte de la deuxième vague en 2016. Lors de la première vague il y avait 49,9 cas par mois pour 10.000 naissances en moyenne tandis qu'il y avait des pics mensuels estimés de 3,2 cas à 15 cas pour 10.000 naissances pendant la deuxième vague, poursuit l'étude. La microcéphalie est une anomalie de la croissance de la boîte crânienne se caractérisant par un diamètre de la tête inférieur à la normale, précise-t-on.

CHINE/INTEMPÉRIES: Une centaine de trains suspendus en raison de fortes pluies

Une centaine de trains ont été suspendus après que des pluies torrentielles ont inondé jeudi un tunnel sur une ligne ferroviaire majeure dans le centre de la Chine, ont indiqué des autorités ferroviaires.

De l'eau a coulé jeudi matin dans le tunnel Liuyanghe le long du chemin de fer à grande vitesse reliant Beijing à Guangzhou. Le tunnel a dû être fermé, et l'équipe de maintenance utilise des équipe-

ments pour pomper l'eau, a annoncé la Guangzhou Railway (Group) Corporation. Les trains passant par les provinces du Hunan et du Hubei ont été affectés. Selon un bilan établi jeudi à 10h00, 104 trains ont été suspendus. Les autorités ferroviaires invitent les passagers à rester informés de l'évolution de la situation. Au Hunan, des pluies torrentielles s'abatant depuis le 22 juin ont fait 27 morts et huit disparus.

RADIATIONS : COMMENT LES SCANNERS ENDOMMAGENT NOTRE ADN

Selon une équipe de chercheurs américains, un examen au scanner serait dangereux pour notre ADN... et pourrait même conduire à l'apparition de tumeurs cancéreuses.

La tomodensitométrie, vous connaissez ? C'est normal : derrière ce nom barbare se cache en fait une technique d'imagerie médicale plus connue sous le nom de... scanner. Le principe en est relativement simple : grâce à l'utilisation de rayons X (qui traversent les tissus), l'appareil «scanne» le patient, étendu sur une table d'examen.

Le scanner peut visualiser toutes les parties du corps, et mettre en évidence la présence d'un tumeur, évaluer l'ampleur d'un traumatisme interne (hémorragie, lésion) ou encore visualiser les parties du corps qui ne sont pas visibles à la radiographie ou à l'échographie (liquides, vaisseaux...). Bref, un outil pratique, qui permet notamment d'accélérer le diagnos-

tic de certaines maladies, comme l'ostéoporose ou l'athérosclérose. Sauf que selon une récente étude américaine, le scanner pourrait avoir des conséquences sur notre code génétique lui-même... D'après les chercheurs de la Stanford University (États-Unis), les radiations (des rayons X, donc), même à très faible puissance, endommageraient notre ADN de manière irréversible. Ce qui entraînerait des mutations à l'échelle cellulaire.

Mutations génétiques

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont pratiqué des analyses sanguines et génétiques sur 67 patients représentatifs de la population américaine,

avant et après leur scanner. Verdict : les scientifiques ont constaté des lésions au niveau génétique ainsi que des dommages au niveau cellulaire. « Les mutations génétiques, et leurs conséquences au niveau cellulaire, peuvent notamment conduire à l'apparition de tumeurs cancéreuses », expliquent les Dr Won Hee Lee et Yong Fuga Li, principaux auteurs de ces travaux, publiés ce 22 juillet dans la revue scientifique *Journal of the American College of Cardiology : Cardiovascular Imaging*.

« Par ailleurs, nous estimons qu'une tomodensitométrie expose le patient à 150 fois plus de radiations (rayons X) qu'une simple radiographie », ajoutent-ils. Une bonne raison supplémentaire de se méfier...



CANCER DU SEIN : 2 MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES EFFICACES CONTRE LES RÉCIDIVES

Deux types de médicaments, vendus sous forme générique, contribueraient à réduire la mortalité par cancer du sein chez les femmes ménopausées.

Deux études parues dans la revue médicale *The Lancet* montrent que deux classes de médicaments, les bisphosphonates (prescrits pour les risques d'ostéoporose) et les inhibiteurs de l'aromatase (des médicaments qui empêchent l'action stimulante des hormones féminines sur les cellules cancéreuses) sont particulièrement efficaces contre les récurrences.

Les bisphosphonates, habituellement

prescrits pour lutter contre l'ostéoporose, empêcheraient les cellules cancéreuses du sein de se propager vers le os, le site le plus fréquent des cancers secondaires. Et ils réduiraient de 18% le risque de mourir de la maladie dans les 10 années qui suivent le diagnostic.

« Nous nous attendions à un effet des médicaments sur le risque de récurrence sur un autre organe mais la diminution du risque de décès est plus importante que ce que nous imaginions », explique le Professeur Robert Coleman, directeur du Centre de recherche sur le cancer de Sheffield (Grande-Bretagne) qui a dirigé

l'étude sur l'impact des bisphosphonates sur le cancer du sein. Selon cette étude, ces médicaments commercialisés sous forme générique (donc peu onéreux) empêcheraient une femme sur 6 ménopausée atteinte d'un cancer du sein, de décéder de la maladie.

Un autre type de médicament, les anti-aromatases, habituellement prescrits aux femmes ménopausées diagnostiquées avec un cancer du sein ont montré leur bénéfice contre le risque de récurrence. En inhibant la production d'oestrogènes, les anti-aromatases mettent fin à la stimulation de la tumeur.

Une étude portant sur 30 000 femmes a montré que cinq années de traitement réduisaient de 30% le risque de récurrence et de 15% celui de décès par cancer du sein dans les 10 ans suivant le début du traitement.

« Ces traitements simples et bien tolérés devraient être considérés désormais comme des médicaments de routine dans le traitement du cancer du sein précoce chez les femmes ménopausées, à la fois pour réduire le risque de récurrence mais aussi pour améliorer les chances de survie », a déclaré le Pr Coleman.

CANCER DU SEIN : UNE MAMMOGRAPHIE RÉGULIÈRE RÉDUIT LE RISQUE DE 40%

Faire des mammographies régulièrement entre 50 et 69 ans permettrait de réduire le taux de mortalité du cancer du sein de 40% par rapport au taux mesuré en l'absence de dépistage, selon une nouvelle étude scientifique. La balance bénéfices-risques semble donc largement favorable.

Un dépistage organisé du cancer du sein existe depuis 2004 en France. À partir de 50 ans, les femmes sont fortement invitées à pratiquer une mammographie des seins tous les deux ans, afin de diagnostiquer un éventuel cancer.

S'il permet de sauver des vies, ce dépistage organisé fait souvent l'objet de débats, car la balance bénéfices-risques pose question. Il existe en effet un risque de faux positif, en-

traînant un sur-diagnostic et un traitement plus coûteux que nécessaire. De toutes petites lésions peuvent également être détectées et traitées alors qu'elles auraient pu dégénérer naturellement.

Cependant, une nouvelle étude scientifique vient réaffirmer l'importance et les bénéfices de ces mammographies régulières. Elle révèle que les femmes de 50 à 69 ans qui participent à un programme de dépistage tous les 2 ans voient leur risque de mortalité suite à un cancer du sein chuter de 40%.

Pour celles qui effectuent des mammographies de façon ponctuelle, le risque de décès baisse de 23%. Cette étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* a été menée par des experts de 16 pays.

Ils ont évalué les impacts positifs et négatifs des différentes formes de dépistage du cancer du sein, d'après les résultats de onze essais cliniques et de 40 études d'observation. Coordonnée par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), cette étude va contribuer à la mise à jour des précédentes recommandations de l'IARC, datées de 2002.

Si elle réaffirme les bénéfices de mammographies régulières chez les 50-69 ans, l'étude n'a cependant pas trouvé de résultats significatifs concernant un tel dépistage à la quarantaine. Cependant, pour les femmes de 70 à 74 ans, un dépistage régulier par mammographie serait bel et bien recommandé. « Cette analyse importante devrait, espérons-le, rassurer les femmes

dans le monde sur le fait que la mammographie sauve des vies et que le dépistage du cancer du sein est un outil essentiel pour accroître des diagnostics précoces et de ce fait réduire la mortalité », a commenté le Pr Stephen Duffy, un des co-auteurs de l'étude, cité par l'AFP. Pour autant, ce dernier précise qu'il faut poursuivre les efforts de recherche sur d'autres méthodes de dépistage comme la très prometteuse tomosynthèse en 3D, une mammographie numérique qui pourrait être plus adaptée pour sonder les tissus mammaires denses. « Les femmes de moins de 50 ans présentant des risques génétiques de cancer du sein sont en revanche imitées à une surveillance plus précoce.



Une seule nuit blanche bouleverse l'horloge biologique

Les gènes qui contrôlent les horloges biologiques dans toutes les cellules du corps sont modifiés après une seule nuit sans sommeil, comme le révèle une étude suédoise.

Une seule nuit sans sommeil et vos gènes s'endorment ! Les chercheurs suédois de l'Université d'Uppsala et l'Institut Karolinska ont réalisé une

étude sur les effets néfastes du manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Résultats : les gènes qui contrôlent la fameuse horloge biologique sont modifiés après une seule nuit blanche. L'étude a porté sur 15 hommes, de poids normal et en bonne santé, qui sont venus à deux reprises en laboratoire pour un séjour de 2 jours et 2 nuits. Au cours de la seconde nuit, ils ont pu se dormir 8h au plus, soit rester éveillés. L'éclairage, l'alimentation et l'activité ont été contrôlés pendant cette période.

Après la deuxième nuit, des prélèvements ont été faits sur les participants, d'une part dans la graisse superficielle près de l'estomac, d'autre part dans le muscle de la cuisse. Ces tissus permettent d'évaluer la régulation du métabolisme et de contrôler le niveau de sucre dans le sang. Des échantillons de sang, avant et après la nuit blanche, ont aussi été récoltés.

Un impact sur l'horloge biologique et la santé. Après une nuit sans sommeil, la régulation et l'activité des gènes de l'horloge biologiques se sont modifiés. Les chercheurs parlent de modifications épigénétiques. Ils ont confirmé des modifications chimiques par un processus appelé méthylation.

Les prélèvements effectués ont révélé des effets différents dans le tissu adipeux et le muscle squelettique. Il y aurait donc

une désynchronisation des deux types de tissus. Cette dernière peut expliquer les effets métaboliques. Le concept de mémoire métabolique ainsi mis au jour, fait pencher les chercheurs sur la thèse d'un effet durable de ce processus. Cette étude permet de mieux comprendre les résultats de précédentes recherches sur le manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Ces travaux ont établi notamment un risque accru d'obésité et de diabète de type 2.

LE TABAC DONNE UN COUP DE VIEUX À NOTRE PEAU

Les fumeurs ont plus de chances d'avoir des poches sous les yeux et des rides autour des lèvres. Une nouvelle étude menée sur des jumeaux identiques confirme une fois de plus les conséquences néfastes de la cigarette sur la peau.

Fumer nuit à l'état de votre peau, vous le savez. Une nouvelle étude réalisée par une équipe américaine de l'université Case Western Reserve et publiée dans la revue médicale *Plastic and Reconstructive Surgery*, a confirmé ces résultats. "Nous espérons que le fait de souligner à nouveau les méfaits du tabac pourra dissuader des fumeurs en puissance, sachant combien cela peut endommager leur peau", déclare le docteur Bahman Guyuron, principal auteur de ces recherches, cité par l'agence de presse Reuters.

L'étude a été réalisée sur des photos de 79 paires de jumeaux identiques d'environ 40 ans, majoritairement des femmes, prises lors d'un festival. Les trois personnes en charges de juger les photos, qui ne savaient pas lequel des jumeaux était accro à la cigarette, ont déclaré que le fumeur semblait plus âgé dans 57% des cas. "Les jumeaux ayant fumé le plus longtemps ont des poches sous les yeux plus prononcées et des rides autour des lèvres inférieures plus marquées", expliquent les auteurs de l'étude. D'autres facteurs liés au vieillissement de la peau comme l'utilisation de crèmes solaires, la consommation d'alcool et le stress au travail ont été pris en compte par les experts, mais pas le nombre de cigarettes fumées chaque jour par les jumeaux fumeurs.

"Outre le cancer du poulmon, les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, voici une raison supplémentaire pour arrêter de fumer", indique la dermatologue Elizabeth



Tanzil à Reuters. En effet, les toxines du tabac peuvent accélérer la dégradation du collagène, les fibres protéiques qui soutiennent la peau, et réduit également la quantité d'oxygène qui passe par les cellules. "Les effets sont

cumulatifs. Ainsi, vous pouvez bénéficier de l'arrêt du tabac à tout moment. Mais vous devez être prudent, certains changements peuvent être permanents", met en garde la dermatologue.

TROIS MINUTES D'EXERCICES PAR SEMAINE SUFFIRAIENT POUR SE MAINTENIR EN FORME

Vincent Graff, journaliste britannique, raconte dans un article du Daily Mail, qu'il s'est attelé à trois minutes d'exercice par semaine pendant deux ans et qu'il ne s'est jamais senti en si bonne santé.

Et si c'était la fin des séances de torure à la salle de sport ? Dans un article, un journaliste anglais prône l'entraînement par intervalles à haute intensité (le HIIT) qui aurait « complètement changé sa vie ».

Vincent Graff a expliqué son programme de conditionnement physique au site web du journal britannique le *Daily Mail* : "Trois fois par semaine je vais à la salle de gym, je monte sur un vélo stationnaire et je passe une minute, oui, seulement 60 secondes, à pédaler aussi fort que possible. Et c'est tout l'exercice que je fais."

Le programme du journaliste est soutenu par plus de 200 études réalisées au cours des dernières décennies. Elles montrent le lien entre l'exercice bref mais intense et les risques réduits de maladies fatales telles que l'AVC, le diabète et même certains types de cancer.

Le concept du HIIT va manifestement à l'encontre des conseils du gouvernement britannique sur le nombre d'heures minimum d'activités sportives nécessaires pour se maintenir en bonne santé : 150 minutes par semaine d'exercice « modéré » comme la marche rapide ou 75 minutes d'exercices plus intenses. Dans un premier temps, Vincent Graff a essayé de faire



quatre semaines du programme HIIT, en faisant seulement trois minutes d'exercices intenses par semaine. Les résultats étaient étonnants, pour Graff et pour son médecin sportif, auparavant sceptique face au HIIT.

Quant à sa forme physique, Graff était parmi des 30% de la population les moins en forme avant l'expérimentation, mais après seulement quatre semaines de HIIT, il était dans une forme physique supérieure à la plupart des hommes de son âge.

Tout cela, après un total de seulement 12 minutes d'exercice pendant le mois.

Quel est donc le secret de l'efficacité du programme HIIT ?

On ne sait pas réellement comment on obtient de si bons résultats sur la forme physique. Selon certaines théories, le HIIT protège les petits vaisseaux du corps contre l'hyperglycémie à cause des contractions musculaires intenses qui sont extrêmement effi-

caces en décomposant les réserves de glucose dans les muscles. En décomposant ces réserves, on permet au glucose frais de se déposer dans le flux sanguin. Le journaliste, très satisfait de ses impressionnants résultats, ne jure plus que par le HIIT. Il admet qu'il s'agit « peut-être d'exercices pour les gens paresseux mais ce sont eux qui ont le plus besoin de faire de l'exercice. Et en plus, ça marche vraiment ! ».

CONSOLIDATION DE LA PAIX: Promouvoir des institutions nationales de médiation dans la prévention des conflits

Les participants à une conférence internationale sur «La paix et le rôle des institutions nationales de médiation dans la prévention des conflits à travers le monde», tenue jeudi à Bujumbura (Burundi), ont recommandé de promouvoir des facilitations menées sous l'égide d'un ombudsman/médiateur dans le monde en général et en Afrique en particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

La conférence a réuni des délégations des ombudsmans/médiateurs ressortissants de dix pays de la région centrale d'Afrique : Burundi (pays hôte), Afrique du Sud, Angola, République centrafricaine, Congo-Brazzaville, Tchad, Ethiopie, Soudan, Côte d'Ivoire et Gabon, en présence de Fozia Amin, présidente de l'Association des Ombudsmans et médiateurs africains. Dans son discours d'ouverture, l'ombudsman du Burundi, Edouard Nduwimana, a estimé qu'il faut promouvoir des facilitations menées sous l'égide d'un ombudsman/médiateur, dans la mesure où celui-ci est rompu à l'expertise «d'écoute empathique, souple, flexible et accessible».

C'est dans le souci de renforcer le statut et le rôle de l'ombudsman/médiateur dans le monde en général et en Afrique en particulier, que l'Institution de l'ombudsman du Burundi a initié cette conférence, afin que les institutions de médiation puissent s'impliquer davantage dans des missions de médiation internationale et de prévention des conflits.

Dans «la déclaration de Bujumbura» au terme de cette conférence internationale, les participants ont recommandé aux gouvernements de «décourager le recours d'office aux médiations extérieures, sauf en cas de conflits entre Etats».

Aux partenaires internationaux, en l'occurrence l'Organisation des Nations unies et l'Union africaine (UA), ces assises ont demandé d'élargir le champ d'action des institutions nationales de médiation.

Ces assises ont recommandé également à l'ombudsman burundais, de rapatrier le dialogue politique interburundais d'Arusha en cours depuis janvier 2016 et placé sous l'égide d'une facilitation régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) conjointement par l'ancien chef d'Etat tanzanien Benjamin Mkapa (médiateur adjoint) et le chef d'Etat ougandais Yoweri Kaguta Museveni (médiateur en chef).

ALLEMAGNE: Le Sommet du G20 devrait souligner la nécessité de construire un nouveau partenariat avec l'Afrique

Le sommet du G20, qui se tient vendredi et aujourd'hui à Hambourg (Allemagne) devrait notamment souligner la nécessité de construire un nouveau partenariat avec l'Afrique pour encourager les investissements, la croissance et l'emploi, selon plusieurs sources. Les dirigeants du G20 débattront, deux jours durant dans la ville allemande de Hambourg, des principaux sujets que sont l'économie, la finance, le climat, le commerce, l'emploi et la politique de développement, la migration et les flux de réfugiés, ainsi que la lutte contre le terrorisme, selon l'ordre du jour du sommet.

L'Allemagne exerce cette année la présidence tournante du G20. La présidence allemande est placée sous le thème: «Formons un monde interconnecté». Et la Chancelière allemande Angela Merkel a choisi sa ville natale, Hambourg, pour y recevoir les 35 délégations du sommet, vendredi et samedi.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, qui représenteront l'UE à ce sommet avaient exposé les questions prioritaires en vue du sommet dans une lettre commune adressée aux chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE:

SOMALIE-ONU

La Somalie examine le cas des ex-combattants d'Al-Shebab démobilisés

Les agences de sécurité de Somalie ont débuté un programme pour sélectionner les ex-combattants d'Al-Shebab démobilisés qui souhaitent être réintégrés dans leur communauté.

La conférence de deux jours organisée par la Mission de l'ONU en Somalie (UNSMO), qui s'est achevée jeudi à Mogadiscio, a passé en revue les procédures de fonctionnement standard et la construction de capacités de l'Agence nationale de renseignements et de sécurité (NISA) pour sélectionner les ex-combattants d'Al-Shebab.

Le commissaire de police de l'UNSMO, Christoph Buik, a déclaré que les agences de sécurité telles que la NISA étaient le pilier de ces programmes car elles traitent directement avec les ex-combattants qui décident de quitter le groupe combattant. «C'est vous qui effectuez la sélection. C'est vous qui dé-

EXPLOITATION ILLÉGALE DES RESSOURCES DU SAHARA OCCIDENTAL :

WSRW lance une pétition contre les négociations commerciales UE-Maroc

Une pétition dénonçant les négociations commerciales en cours entre l'Union européenne (UE) et le Maroc impliquant les ressources naturelles des territoires sahraouis a été lancée jeudi par l'observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW).

Sous le titre «stop aux négociations commerciales UE-Maroc sur le Sahara occidental», la pétition appelle l'Union européenne à respecter la décision de sa propre Cour de justice et à cesser toutes les négociations commerciales avec le Maroc impliquant les ressources du Sahara occidental.

Pour rappel, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué en décembre 2016, que l'accord de libre-échange en matière d'agriculture et de pêche conclu en 2012 entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental.

La CJUE a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, soulignant également dans son arrêt qu'«il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui».

«En tant que chantre de l'Etat de droits de l'Homme, l'UE doit respecter des droits du peuple sahraoui et négocier le commerce des produits du Sahara occidental avec son représentant, le Front Polisario», soutient



la pétition de WSRW. Elle relève qu'«il semble que la Commission européenne cherche à contourner la décision de la CJUE en négociant exclusivement avec le Maroc et en ignorant le représentant exclusif, légitime et reconnu par l'ONU du peuple du Sahara occidental, le Front Polisario».

L'observatoire dénonce le fait que la Commission européenne «négocie la révision d'un accord UE-Maroc qui permettrait de continuer à importer des marchandises du Sahara occidental», rappelant que ce dernier est inscrit sur la liste des territoires colonisés de l'ONU.

«Nous croyons que les droits et l'avenir du peuple sahraoui et les principes fondamentaux de l'ordre juridique européen qui concernent tous les Européens, ne peuvent être écartés simplement pour des intérêts

géopolitiques et commerciaux de quelques-uns», souligne l'observatoire.

Il insiste que l'UE doit respecter le droit européen et international et se conformer au jugement de la Cour de justice de l'UE qui stipule clairement que le Maroc «n'a pas de mandat» pour négocier avec l'UE au nom du peuple du Sahara occidental.

WSRW qui ambitionne de recueillir 10.000 signatures pour sa pétition publiée en ligne, vise à «envoyer un signal fort» à l'UE pour qu'elle cesse son commerce illégal avec le Maroc.

Pour rappel, le Parlement européen, réuni mercredi en session plénière en France, a réaffirmé sa détermination à «mettre à exécution» l'arrêt de la CJUE du 21 décembre sur le Sahara occidental.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le gouvernement sahraoui dénonce un projet de loi adopté par le Maroc sur la délimitation des eaux territoriales entre le Sahara occidental et les Iles Canaries

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont dénoncé un projet de loi marocain visant à délimiter les eaux territoriales entre le Sahara occidental occupé et les Iles Canaries (Espagne), considérant le texte «nul et non avenu», a indiqué hier un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

«Une telle décision constitue une violation flagrante du droit international et du statut du Sahara occidental en tant

que territoire non-autonome inscrit à l'ordre du jour du Comité des Nations unies chargé de la décolonisation et un mépris manifeste de l'arrêt de la Cour internationale de Justice de 1975 et de la décision de la Cour européenne de Justice de 2016 qui réaffirme que le Sahara occidental et le Maroc sont des territoires différents et séparés», a souligné le communiqué parvenu à l'APS.

«Cette décision sans effet politique ou juri-

dique sur le plan international est une nouvelle fuite en avant qui cache mal les débours ainsi que la situation difficile que traverse actuellement le Maroc tant sur le plan intérieur que sur le plan africain international», a ajouté le même communiqué.

Selon les médias, le projet de loi, adopté jeudi par le gouvernement marocain, est un «décret» portant délimitation des eaux territoriales sahraouies en face des Iles

Canaries (espagnoles).

Inscrit sur la liste onusienne des territoires non autonomes depuis 1963, le Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, soutenu par la France, attend toujours la parachèvement du processus de décolonisation à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination, conformément aux termes de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc.

TUNISIE-PALESTINE

Essebsi réitère la position de la Tunisie quant à la solution à deux Etats du conflit israélo-palestinien

Le président tunisien Beji Caid Essebsi a réitéré la position de la Tunisie quant à la solution à deux Etats du conflit entre Palestiniens et Israéliens dans les limites des frontières de juin 1967 avec Al Qods-est comme capitale de l'Etat de Palestine, a rapporté l'agence TAP.

«La Tunisie soutient toujours la cause palestinienne et aucune solution au conflit au Moyen-Orient n'est possible qu'à travers deux Etats», a souligné le chef de l'Etat tunisien lors d'une conférence de presse conjointe jeudi avec le président palestinien Mahmoud Abbas, en visite officielle en Tunisie du 6 au 8 juillet courants.

«La Tunisie suit avec grand intérêt l'évolution de la situation en Palestine car la cause palestinienne occupe une place centrale au Moyen-Orient et progresse à pas sûrs même s'ils sont lents et l'occupation israélienne



poursuit sa politique du leurre et du fait accompli», a-t-il ajouté M. Essebsi. Le chef de l'Etat s'est félicité des relations historiques liant la Tunisie à la Palestine.

Le président Mahmoud Abbas a précisé de son côté que ces entretiens avec le président Caid Essebsi ont porté sur les derniers développements politiques et les efforts américains sous la direction du président Donald Trump pour instaurer la paix entre Palestiniens et Israéliens.

Il a réitéré à cet égard la volonté de la partie palestinienne de conclure un accord historique sur la base de deux Etats et des frontières de 1967 avec Al Qods-est comme capitale de l'Etat de Palestine ainsi que du règlement des questions du statut final

conformément aux résolutions internationales.

M. Abbas a précisé d'autre part qu'il a informé le président tunisien des efforts palestiniens pour unifier leur terre et leur peuple pour mettre fin à sa division.

Evoquant la situation dans la région arabe, le président palestinien a affirmé que la Tunisie et Palestine sont unanimes sur la nécessité de privilégier le dialogue et les solutions pacifiques pour surmonter les dernières crises sur la scène arabe, relevant l'importance de combattre le terrorisme et l'extrémisme sous toutes les formes.

Il a ajouté que son entretien avec Caid Essebsi a porté également sur les moyens de raffermir les relations bilatérales et de renforcer

l'échange de visites entre les deux pays, rappelant que les deux ministres des Affaires étrangères tunisien et palestinien ont convenu de réunir la Haute commission mixte tuniso-palestinienne, avant la fin de l'année en Palestine, et de consolider le partenariat entre les agences de coopération dans les deux pays.

Abbas s'est félicité du soutien inébranlable de la Tunisie et de ses positions constantes envers la cause palestinienne.

Le président palestinien Mahmoud Abbas est arrivé jeudi en fin d'après-midi en Tunisie dans le cadre d'une visite officielle sur invitation de son homologue tunisien, Béji Caid Essebsi.

Outre son entretien avec le président Essebsi, M. Abbas aura des entretiens avec le chef du gouvernement d'union nationale Youssef Chahed et le président de l'Assemblée des représentants du peuple (Parlement), Mohamed Ennaceur, a indiqué la Présidence tunisienne. Mahmoud Abbas présidera également, en marge de son séjour en Tunisie, les journées médicales tuniso-palestiniennes.

ALLEMAGNE:

Le Sommet du G20 devrait souligner la nécessité de construire un nouveau partenariat avec l'Afrique

Le sommet du G20, qui se tient vendredi et aujourd'hui à Hambourg (Allemagne) devrait notamment souligner la nécessité de construire un nouveau partenariat avec l'Afrique pour encourager les investissements, la croissance et l'emploi, selon plusieurs sources.

Les dirigeants du G20 débattront, deux jours durant dans la ville allemande de Hambourg, des principaux sujets que sont l'économie, la

finance, le climat, le commerce, l'emploi et la politique de développement, la migration et les flux de réfugiés, ainsi que la lutte contre le terrorisme, selon l'ordre du jour du sommet. L'Allemagne exerce cette année la présidence tournante du G20. La présidence allemande est placée sous le thème: «Formons un monde interconnecté». Et la

Chancelière allemande Angela Merkel a choisi sa ville natale,

Hambourg, pour y recevoir les 35 délégations du sommet, vendredi et samedi.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, qui représenteront l'UE à ce sommet avaient exposé les questions prioritaires en vue du sommet dans une lettre commune adressée aux chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE:

L'ambassadeur américain, Mme Nikki Haley, avait déclaré à l'ouverture des pourparlers le 27 mars: «Il n'y a rien que je souhaite tant pour ma famille qu'un monde sans arme nucléaire, mais nous devons être réalistes».

«Qui peut croire que la Corée du Nord accepterait une interdiction des armes nucléaires?», s'est-elle interrogée. Lors d'une séance de l'Assemblée générale de l'ONU, vendredi, le traité devrait être adopté par consensus entre les Etats qui l'ont négocié. Après adoption, le traité sera ensuite ouvert à ratification à partir du 20 septembre et entrera en vigueur après que 50 pays l'aient ratifié.

En décembre, 113 pays avaient voté en faveur de l'ouverture des négociations, 35 s'y étaient opposés et 13 s'étaient abstenus.

UKRAINE :

Signature d'une loi relançant le processus d'adhésion à l'OTAN

Le président ukrainien Petro Porochenko a annoncé jeudi avoir signé une loi relançant le processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN).

«A partir de maintenant, l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN est clairement définie comme l'un des piliers de la politique de l'Etat ukrainien», a écrit M. Porochenko sur Facebook.

Il s'est engagé à accélérer la réforme des secteurs de la sécurité et de la défense de l'Ukraine afin de répondre aux critères d'adhésion à l'Alliance.

Cependant, certains experts ukrainiens doutent que le pays puisse adhérer à l'OTAN prochainement, car il ne satisfait pas les critères militaires, politiques, économiques et juridiques nécessaires.

«Nous devons travailler dur pour éliminer les obstacles à l'adhésion à l'OTAN, et cela signifie que nous devons entreprendre des réformes, lutter contre la corruption et changer le système judiciaire», a déclaré Borys Tarasyuk, ancien chef de la mission de l'Ukraine auprès de l'OTAN.

Parmi les autres obstacles à l'adhésion de l'Ukraine, M. Tarasyuk a également cité le conflit avec les indépendantistes dans les régions de l'Est du pays et le litige territorial avec la Russie au sujet de la Crimée.

L'Ukraine a rejoint le Conseil de coopération de l'Atlantique nord en 1991 peu après que Kiev a obtenu son indépendance par rapport à l'ex-Union soviétique.

L'Ukraine a annoncé son intention d'adhérer à l'OTAN en 2003 avant de se rétracter en 2010 et de se déclarer non alignée.

Peu après le début du conflit entre l'armée et les rebelles dans l'Est de l'Ukraine en avril 2014, le parlement ukrainien a renoncé au statut de pays non aligné, ouvrant la voie à une adhésion à l'OTAN.

CHINE:

Le porte-avions Liaoning pour la première fois à Hong Kong



L'unique porte-avions chinois, le Liaoning, est arrivé hier pour la première fois dans le port de Hong Kong.

L'imposant bâtiment de 305 mètres de long et de 50.000 tonnes est arrivé vers 07h30 (23h30 GMT jeudi), pour «une mission d'entraînement de routine» avant prévu auparavant le ministère chinois de la Défense.

Son escale s'inscrit aussi dans les commémorations du 20e anniversaire de l'entrée de l'Armée populaire de libération (APL) à Hong Kong lors de sa rétrocession, avait indiqué le porte-parole de ce ministère, Wu Qian.

A l'occasion de sa visite la semaine dernière à Hong Kong, Xi Jinping avait mis en garde contre la mouvance pro-démocratie et contre toute atteinte «inadmissible» à l'autorité de Pékin, 20 ans après la rétrocession de l'ex-colonie.

Le président chinois avait aussi passé en revue les troupes chinoises stationnées à Hong Kong, lors du plus important défilé militaire depuis vingt ans.

Une interdiction de survol temporaire de la zone où le Liaoning sera à l'ancre, près du pont Tsing Ma, a été décrétée.

APS

ONU:

Vote attendu d'un traité interdisant l'armement nucléaire

Un traité interdisant les armes nucléaires devrait être adopté vendredi aux Nations Unies, malgré l'opposition des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la France et d'autres puissances nucléaires qui ont boycotté les négociations.

Les partisans du traité y voient une réalisation historique, mais les Etats nucléaires le jugent irréaliste, estimant qu'il n'aura aucun impact sur la réduction du stock mondial actuel de quelque 15.000 têtes nucléaires.

Emmenés par l'Autriche, le Brésil, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, 141 Etats ont pris part aux trois semaines de négociations du traité, qui précède une interdiction totale du développement, du stockage et de la menace d'utilisation d'armes nucléaires. Ses partisans espèrent

que le traité accentuera la pression sur les Etats nucléaires pour qu'ils prennent le désarmement plus au sérieux.

«Ce sera un moment historique», a déclaré l'ambassadeur du Costa Rica, Mme Elayne Whyte Gomez, qui préside la conférence de l'ONU sur le traité, à la veille du vote.

«Le monde attend depuis 70 ans cette norme légale», a-t-elle encore assuré.

Aucun des neuf pays détenteurs de l'arme nucléaire --Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Chine, France, Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël-- n'a pris part aux négociations.

Même le Japon, seul pays à avoir connu une attaque atomique en 1945, a boycotté les négociations, ainsi que la plupart des pays de l'Otan.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE L'Algérie invité d'honneur du 11^e «Souk Okadh» en Arabie Saoudite



L'Algérie va participer en qualité d'invité d'honneur au 11^e «Souk Okadh» des arts populaires d'Arabie Saoudite, prévu du 11 au 18 juillet à Taef (ouest du Royaume), annonce un communiqué du ministère de la Culture.

Une centaine de manifestations en lien avec le tourisme, l'artisanat et plusieurs disciplines culturelles dont la littérature et la musique, seront au rendez-vous de cette 11^e édition qui réserve un pavillon aux artisans algériens et où seront exposés bijoux, poteries et tapis traditionnels, entre autres.

Par ailleurs, une série de conférences, de soirées poétiques et un concert de musique traditionnelle animé par une troupe du Sud algérien sont programmés dans les cadres des relations entre les deux peuples, algérien et saoudien.

Fondé en 2002 par la Commission saoudienne pour le tourisme et le patrimoine national, la manifestation «Souk Okadh» vise à donner de la visibilité au patrimoine saoudien dans ses diverses variantes culturelles.

MUSIQUE L'Orchestre national de Barbès au 12^e Tabarka Jazz Festival

L'Orchestre national de Barbès (Onb), un groupe formé de musiciens algériens, marocains, portugais et français, prendra part dans le nord ouest tunisien, au 12^e Tabarka Jazz Festival, prévu du 22 au 29 juillet, aux côtés d'une brochette de grands artistes, annoncent les organisateurs.

L'Onb se produira sur la scène mythique de la Basilique qui réunira des artistes de plusieurs nationalités, à l'instar du groupe tunisien Banares, de la Marocaine OUM, du Haïtien Jowe Omicil et des Américains Dee Dee Bridgewater, Bert Hart, Stanlet Jordan et Lucky Peterson.

Créé en 1996, sur la scène du New Morning à Paris, l'Orchestre national de Barbès continue de faire danser après 18 ans d'existence et plus de 1000 concerts donne en Algérie et à travers le monde, à Alger, Constantine, au Central Park (USA), à la Citadelle du Caire en Egypte, à Oslo en Norvège ou encore Montevideo en Uruguay, notamment.

Prônant le brassage musical multiculturel dans un style festif, l'Onb, dont les huit membres ont été rejoints par le jeune parisien au chant et à la trompette, Basile Théoleyre, le saxophoniste Cedric Ricard et le jeune batteur algérien Mamoun Dehane, oscille entre chaabi, raï, gnawa, rock, reggae, ska cuivre et autres rythmes du monde.

Le groupe encore très marqué par son fondateur, le bassiste et Youcef Boukella, compte à son actif quatre albums: «Alik» (2008), «Rendez-vous Barbès» (2010), «Double live, 15 ans de scène» (2012) et «Dame de cœur» (2014).

Fondé en 1970, le Tabarka Jazz Festival, en difficulté à maintenir sa périodicité a été contraint de s'interrompre à plusieurs reprises, en 2008 et 2012 notamment, pour reprendre avec un programme conforme à sa vocation première de permettre l'échange entre les artistes de tous les pays du monde.

CULTURE

Le ministre de la Culture appelle l'ONDA à soutenir financièrement les artistes

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a appelé jeudi l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) à s'impliquer dans la promotion de la culture, engageant ses responsables à accompagner «financièrement» les artistes porteurs de projets.

Le ministre qui a assisté à une rencontre interne des responsables de l'Office a engagé le directeur général de l'ONDA, Sami Bencheikh El Hocine, à «soutenir les établissements culturels en accompagnant financièrement les artistes» dans leurs projets culturels.

M. Mihoubi a estimé que les recettes de l'ONDA, générées par les redevances sur les œuvres exploitées, lui permettent de «soutenir les créateurs et promoteurs parmi les artistes». Depuis 2014, l'ONDA engrange annuellement près d'un milliard de dinars au titre des redevances d'exploitation des œuvres artistiques dans les médias, selon les chiffres fournis par l'office. Interrogé sur l'ouverture du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété



intellectuelle (OMPI) à Alger, annoncée pour début 2017, le ministre a dit que les discussions avec l'organisation se poursuivaient, sans donner d'autre indication. L'OMPI, domiciliée à Genève (Suisse), est une institution qui regroupe 189 Etats membres. Sa principale mission consiste à protéger les artistes des atteintes à la propriété intellectuelle. Par ailleurs, le ministre a évoqué la prise en charge médicale des artistes pour des soins en Algérie et à l'étranger et rappelé que celle-ci s'inscrivait parmi les «priorités» de son département. Par exemple, «toutes les structures de santé relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) sont mises à la disposition des artistes», a-t-il dit.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, M. AZZEDINE MIHOUBI L'A AFFIRMÉ «La 39^e édition du Festival international de Timgad confirme que ce festival est la plus prestigieuse manifestation artistique en Algérie»

Le ministre de la culture, M. Azzedine Mihoubi a affirmé lors de l'ouverture officielle du Festival international de Timgad, dans la nuit de jeudi à vendredi, que cette 39^e édition confirme que ce festival est «la plus prestigieuse manifestation artistique en Algérie».

Lors de son allocution d'ouverture officielle du festival, le ministre de la culture a estimé que cet événement «compte non seulement parmi les plus importants festivals artistiques en Algérie, mais également sur le plan régional et arabe» car, selon lui, il a su «préservé son cachet et sa continuité».

Le ministre de la culture a, par ailleurs, ajouté que ce festival, qui est parrainé par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika qui a toujours soutenu «l'art, la créativité et la jeunesse», est devenu une référence sur la scène cultu-

relle algérienne et internationale, affirmant à cette occasion tout le soutien de son ministère à cette manifestation afin qu'elle soit «un rendez-vous artistique et culturel d'excellence».

M. Mihoubi a également révélé que la prochaine édition, qui verra ce festival souffler sa 40^e bougie, aura une saveur toute particulière, avec une liste très select de têtes d'affiche.

La soirée d'ouverture du 39^e Festival de Timgad à laquelle a assisté une foule nombreuse a été ouverte par le King Khaled et la troupe Refaa de N'gaous (Batna).

Cette 39^e édition se poursuivra jusqu'au 13 juillet avec la participation d'une brassée de stars, dont le libanais Assi El Hillani, l'algérienne Houria Aichi, et le rappeur l'Algérino, notamment.

ALGÉRIE - UNESCO - UE :

Un atelier de formation à Alger pour le renforcement des capacités des jeunes

Un atelier de formation au profit des animateurs du programme Net-Med-Youth s'est ouvert vendredi à Alger avec comme objectif le «renforcement de leurs capacités» pour une «meilleure participation et efficacité» dans la politique publique de la jeunesse.

Le projet Net-Med Youth (Réseau-Méditerranée-Jeunesse) est un programme lancé en 2014 par l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), et financé par l'Union Européenne (UE) impliquant également les départements ministériels concernés par la problématique de la jeunesse.

D'une durée de deux jours, l'atelier de formation réunit une vingtaine de jeunes animateurs d'organisations de la société civile algérienne activant au pro-

fit de la jeunesse, dont Sidra, Femmes en Communication, Futur pour le Développement (Batna), Insaïf (Sétif), SID (Sensibilisation-Intégration-Développement) de Béjaïa, etc, a précisé le Coordinateur du projet, Nacim Filali.

Visant à promouvoir l'approche Genre, l'atelier, dispensé par une spécialiste de la question, Nadia Bella, tend également à favoriser «des synergies entre les participants et leur connexion en réseau, de sorte à ce qu'ils plaident ensemble en faveur de la jeunesse auprès du ministère de tutelle et du futur Conseil supérieur de la Jeunesse», a-t-il ajouté. A travers cet atelier, il sera également question de «mieux outiller» les bénéficiaires dudit programme pour être «réellement actifs et participants aux différentes actions inscrites dans le cadre de la politique publique nationale de la jeunesse», a-t-il poursuivi. Il a pré-

cisé que le projet Net-Med-Youth se décline en 4 domaines de travail: outre le renforcement des capacités techniques des acteurs activant pour la jeunesse, il est question de «l'approfondissement et de la consolidation» du cadre de politique publique de la jeunesse, du «développement de compétences techniques» dans le domaine de la communication, et enfin de la production des connaissances sur la question de la transition des jeunes, entre la formation et l'emploi.

M. Filali relève, à ce propos, «une réelle dynamique» en faveur des jeunes à travers les programmes et les stratégies du secteur de la jeunesse, lesquels prévoient «la participation et la concertation avec les organisations de la société civile travaillant sur la jeunesse, en tant qu'agent actif du développement».

TISSEMSILT :

Session de formation sur le comédien en théâtre pour enfant

Une session de formation sur le rôle du comédien dans le théâtre pour enfants a débuté jeudi à la maison de jeunes 1 de Khémisti (Tissemsilt) au profit de 25 membres de plusieurs associations juvéniles et culturelles locales.

Cette session, organisée dans le cadre du 14^e festival régional du théâtre pour enfants, porte sur des cours théoriques et pratiques sur les nouvelles méthodes de jeu dramatique et des mouvements corporels et expressifs sur scène.

Un enseignant universitaire du département des arts de Sidi Bel Abbès et le metteur en scène Samir Zemouri encadrent cette session qui vise à inculquer aux jeunes comé-

diens les éléments pratiques de l'art scénique. Le 14^e festival régional du théâtre pour enfants s'est poursuivi jeudi avec trois représentations d'associations et troupes venues de Relizane, Djelfa et de Tlemcen.

Participant à cette manifestation, initiée par l'association des activités juvéniles de la commune de Khémisti, en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et les services communaux, des troupes venues de 14 wilayas en lice pour briguer les prix de la meilleure pièce, du meilleur texte, de la meilleure scénographie et mise en scène et des meilleurs rôles masculin et féminin.

Gaid Salah préside une cérémonie à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire de la fête de l'indépendance

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présidé mercredi soir au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), une cérémonie d'échange de vœux en l'honneur de hauts cadres de l'ANP en activité ou à la retraite et de hauts responsables de l'Etat à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire de la fête de l'indépendance.

Ont pris part à cette cérémonie, le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, et le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou.

Etaient également présents à cette cérémonie, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, le ministre des Moudjahidines Tayeb Zitouni, des membres du gouvernement ainsi que des personnalités nationales et moudjahidines.

Une exposition photographique a été organisée à cette occasion, retraçant les différentes étapes de la glorieuse Révolution dès son déclen-



ment le 1er Novembre 1954 jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale le 5 juillet 1962, ainsi qu'une exposition philatélique dédiée à cet événement, avec l'oblitération de cinq

timbres sur le thème de la Guerre de libération nationale.

La cérémonie s'est clôturée par un feu d'artifice commémorant l'événement.

Le MAE célèbre le double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a présidé jeudi après-midi au siège du ministère, une cérémonie à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Après la levée du drapeau national et la lecture de la Fatiha, M. Messahel, accompagné d'anciens moudjahidines dont Ali Haroun, a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative dédiée aux martyrs de la guerre de libération.

Cette cérémonie est organisée chaque année par le ministère des Affaires étrangères en reconnaissance des lourds sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidines de la Révolution de novembre pour la libération de la patrie et le recouvrement de l'indépendance nationale.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, à cette occasion, un message à la Nation dans

lequel, il a souligné qu'«à travers l'évocation de notre passé dramatique à la suite de l'invasion française, nous exerçons notre devoir de mémoire envers nos ancêtres dont des millions sont tombés en résistants, des centaines de milliers d'autres ont été emprisonnés ou déportés, alors que des millions d'Algériens ont été dépossédés de leurs terres et de leurs biens», avant d'ajouter que les Algériens exercent ainsi leur devoir «de mémoire envers notre peuple qui a sacrifié un million et demi de ses enfants pour le recouvrement de son indépendance et de sa souveraineté nationale».

Le président de la République a également mis l'accent sur le fait que «la préservation de la mémoire nationale est aussi destinée à nos générations montantes, car elle constituera toujours, pour elles, un ressourcement précieux de leur patriotisme face aux défis et aux épreuves, ainsi qu'un motif de fierté nationale pérenne».

MASSACRE DU 14 JUILLET 1953 DES ALGÉRIENS À PARIS : Une plaque commémorative dévoilée à Nation

Une plaque commémorative a été dévoilée jeudi après-midi à Nation (Paris 12^e) à la mémoire des victimes algériennes tuées par la police au cours d'une manifestation pacifique qui s'est déroulée le 14 juillet 1953.

Il y a 64 ans, de nombreux Algériens, qui défilaient à Paris pour une Algérie indépendante, ont été ciblés par des balles de la police, un massacre oublié qui a fait six Algériens tués, un syndicaliste français et une quarantaine de blessés. A l'initiative de la maire de

Paris, Anne Hidalgo, la cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule nombreuse, dont des élus locaux, des syndicalistes, quelques manifestants algériens, des membres des familles de victimes et des historiens.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de la répression sanglante et meurtrière de la police française, notamment envers des Algériens qui réclamaient pacifiquement l'indépendance de l'Algérie, 16 mois avant le déclenchement de la

guerre de libération nationale. L'adjointe-maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant, Catherine Vieu-Charrier a souligné, au cours de la cérémonie à laquelle a assisté un membre de l'ambassade d'Algérie en France et de membres de la Fédération de France du FLN, que la mairie de Paris a voulu commémorer ce drame «trop longtemps occulté» et cette tragédie «sanglante» qui reste, à-t-elle précisé, une séquence «trop douloureuse» de l'histoire de France.

Un massacre trop longtemps occulté

Elle a rappelé les massacres du 17 octobre 1961 où des milliers d'Algériens ont été tués par la police et certains jetés à la Seine et du 8 février 1962 dans la station de métro Charonne à Paris, où des manifestants contre l'OAS et la guerre d'Algérie ont été réprimés dans le sang par la police.

Pour l'adjointe-maire de Paris, cette plaque commémorative vise à «apaiser les mémoires et penser les plaies» pour «conserver des bases sereines des relations» entre la France et l'Algérie. Pour sa part, la maire du 12^e arrondissement, Catherine Barrati-Elbaz, a rappelé les circonstances de ce massacre perpétré par la police française, considérant que c'est «une tâche noire» dans l'histoire de la France. Elle a



regretté que ces meurtres soient très longtemps «ensevelis par le mensonge», la justice et la vérité «bafouées».

Les victimes, a-t-elle rappelé, ne désiraient qu'une seule chose, lors de la manifestation organisée par les syndicats, «c'était la liberté pour leur pays», exprimant «leur soif à l'indépendance».

Le cinéaste Danel Kupferstein, qui a réalisé en 2014 un film documentaire de 85 mn intitulé «Les Balles du 14 juillet 1953».

Des manifestants algériens tués à Paris», a expliqué, au cours de son intervention, que le massacre des Algériens, un jour de fête nationale le 14 juillet, montre «notre rapport avec l'au-

tre qui n'est comme nous». «Ce jour-là, a-t-il dit, la devise française «Liberté, Egalité, Fraternité» a été entachée de sang».

Un des rescapés des massacres au cours de la manifestation, organisée par le Parti communiste français (PCF), à laquelle se sont joints des Algériens militants du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Khelifa Moufli (86 ans), membre à l'époque de la Confédération générale du travail (CGT), a indiqué à l'APS que malgré les dissensions qui existaient entre les Messalistes et les Centralistes, les Algériens présents ont voulu exprimer leur unité pour l'indépendance de l'Algérie, après 120 ans de colonisation française.

Ce massacre montre que la violence était partout, notamment en Algérie

Pour sa part, l'historien Alain Ruscio, auteur de «Nostalgie, L'interminable histoire de l'OAS» (éditions La Découverte, 2015), a rappelé, dans une brève déclaration à l'APS, que le massacre du 14 juillet 1953 «montre bien que la violence était partout, notamment en Algérie», relevant que cette violence était «un cancer qui s'est propagé dans la société française» de l'époque.

En matière de reconnaissance des crimes coloniaux, il souligné que l'Etat français est «très en retard», indiquant avoir apprécié la déclaration de Macron candidat lorsqu'il avait déclaré à Alger que le colonialisme est «un crime contre l'humanité».

Dans un carré de la manifestation, rappelé-
ton, les Algériens ont répondu à l'appel du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Ils étaient encadrés par leur propre service d'ordre qui portait un brassard vert. Selon de nombreux historiens et témoignages, la répression avait visé les Algériens qui, pourtant manifestaient, pacifiquement. Ils étaient provoqués et agressés par des parachutistes, de retour d'Indochine. Selon des historiens, un court affrontement avec la police a eu lieu à la place de la Nation, et la manifestation s'est dispersée, mais les Algériens, qui portaient «fièrement» le drapeau algérien, décidèrent de continuer à défiler pour se disperser un peu plus loin. D'après plusieurs sources, la police a tiré «intentionnellement et sans sommations» sur les manifestants. Le bilan : 6 Algériens et un Français tués, une cinquantaine de manifestants sont blessés, dont 44 Algériens et 40 par balles.

Pour les Algériens tués, il s'agit de : Amar Tabjadi, 26 ans, décédé à l'hôpital Saint-Louis, Abdallah Bacha, 25 ans, décédé à l'Hôtel-Dieu des suites d'une balle reçue dans la gorge, Larbi Daoui, 27 ans, tué d'une balle dans le cuir, Abdelkader Dranis, 31 ans, décédé à l'hôpital Saint-Louis, Mohamed Isidore Illoul, 20 ans, décédé à l'hôpital Saint-Louis, Medjen Tahar, blessé par deux balles, décédé à l'hôpital Tenon.

Les corps des victimes algériennes ont été transportés à la mosquée de Paris pour la prière du mort, avant qu'ils ne soient exposés, le lendemain, à la Maison des Métallistes. Signalons que la commémoration continue avec la présentation vendredi du livre «Les balles du 14 juillet 1953» écrit par Daniel Kupferstein qui sera suivie la projection de son film sur le même thème.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE: Quelque 300 participants à la marche des facteurs

La ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Houda Imane Feraou, a donné mercredi au niveau du bureau de poste de Dar El Beïda (Alger) le coup d'envoi de la marche des facteurs à laquelle participent quelques 300 facteurs venus des différentes régions du pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette marche entre dans le cadre des festivités organisées par le ministère de la Poste à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Dans une allocution à l'ouverture cette manifestation à laquelle ont pris part des ministres et des responsables du secteur, Mme Feraou a félicité «les Algériennes et les Algériens et l'ensemble des travailleurs et travailleuses du secteur à l'occasion de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale rendu possible grâce aux énormes sacrifices consentis par un million et demi d'Algériens tombés en martyrs».

Des enfants de choubhada et des moudjahidines relevant du secteur ont été honorés à cette occasion. Un hommage a été rendu par ailleurs, aux artistes disparus Fadila Dziria et Warda El Djazairia. Le directeur général d'Algérie Poste, Abdelkrim Dahmani, a, pour sa part, insisté sur «la nécessité d'assurer un service public à la hauteur des attentes des citoyens», soulignant que les efforts se poursuivaient en vue de «moderniser les prestations de la Poste afin de les adapter aux progrès techniques enregistrés dans le domaine du numérique et satisfaire ainsi des clients de plus en plus exigeants».

Grille géante n°315

| | | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| toujours sourd | gaignante | entrée | thymus du veau ni chaud ni froid | très fort | pas très net | douceur de fin |
| demeure | nordique | matière de glace | | point d'eau | | relier |
| délimitations | | | | | épelée | |
| productif | | | | attires | éclair mental | |
| gaz de tubes | | | mère de façon pli de ma fin | très léger | | note de musique traumatiseras |
| idole | | belles femmes vêtement militaire | | | | armée du seigneur |
| le dessus du panier pronom médisant | | | grand dévouement | monts espagnols | de bonne heure ouvrages rigolos | |
| | marchais sans but saule têtard | | | | point de saignée appareils de lavage | effets de l'effort |
| plein de talent emballeras | | pâtes frites cri de corrida | | | | |
| incrustation | | | | paus de l'Est Irlande poétisée | | la botte de l'Europe |
| extirpe | | frivole | | | quart de touriste lieu d'éducation | |
| | | chérissais | | | | |
| assommé | filet lumineux traces de roues | | mettras de niveau zincs naquère | | | |
| | renard arctique résumé de liste | | | | durillon | lamina |
| unité de raisonnement état U.S. | | | | | emploi théâtral | |
| | | jus de la treille | | | à peine rougie périodes de soins | |
| et pas ailleurs premier pronom | | flottes | | fraise autrefois chiffres des jours | | coordination arracha au péril |
| | | coriace | | | | |
| | ancienne O.N.U. bavard à plumes | | mesure agraire terre en mer | | fluide gazeux | en outre |
| roulement gouverner | | d'usage courant article de souk | | | exécuta | |
| | | | bien laver | | malin | |
| ordures | | | | | personnel | |
| | | | | | | |
| | | | | | couvert d'étain | |

Solution

C'est arrivé un 8 juillet

Sudoku n°1614

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| 7 9 6 8 3 2 4 5 1 | 3 7 4 6 1 2 6 9 8 |
| 4 1 3 6 9 5 8 2 7 | 8 6 2 4 9 7 3 1 5 |
| 5 2 8 1 4 7 9 6 3 | 9 5 1 8 6 3 4 7 2 |
| 1 7 2 4 6 8 3 9 5 | 2 8 6 1 4 9 7 5 3 |
| 3 8 5 2 1 9 6 7 4 | 4 9 5 3 7 6 2 8 1 |
| 6 4 9 5 7 3 1 8 2 | 7 1 3 2 5 8 9 6 4 |
| 8 6 1 7 2 4 6 3 9 4 | 1 7 6 2 8 7 3 5 1 4 9 |
| 9 5 7 3 8 1 2 4 6 8 9 | 1 3 7 9 8 4 5 2 6 |
| 2 3 4 9 6 6 7 1 8 | 6 3 2 5 4 9 6 2 1 8 3 7 |
| 4 2 7 9 5 6 3 1 6 | |
| 3 6 1 2 7 4 8 9 5 | |
| 9 8 5 1 6 3 2 7 4 | |
| 4 1 7 3 8 5 6 9 2 3 | 3 4 5 7 8 1 5 3 9 2 4 6 |
| 2 8 5 6 4 9 1 7 3 | 8 9 6 4 5 2 8 6 7 9 3 1 |
| 3 9 6 1 2 7 8 5 4 | 7 2 1 9 6 3 4 2 1 7 5 8 |
| 1 7 2 8 5 3 9 4 6 | 3 9 4 6 7 5 1 8 2 |
| 6 3 9 4 7 1 5 2 8 | 2 1 8 3 9 4 6 7 5 |
| 8 5 4 2 9 6 3 1 7 | 6 7 5 2 1 8 4 9 3 |
| 9 2 8 6 5 4 7 3 1 | 1 4 6 9 8 3 5 2 7 |
| 7 4 3 9 1 8 2 6 5 | 5 3 7 1 4 2 8 6 9 |
| 5 6 1 7 3 2 4 8 9 | 8 2 9 7 5 6 3 1 4 |

Mots Croisés n°1614

ECRIVASSIERE
CAIRE ■ BOLLEN
TRAIRE ■ TELE
OBIS ■ PRISAIS
POT ■ SUIE ■ TEC
AN ■ BAIS ■ I ■ NO
RELAIS ■ ETAT ■ M
A ■ ANGETTES ■ M
SCIAINT ■ AMPLE
IO ■ NETO ■ SEUL
TIRERENT ■ CIE
ENNS ■ SUCETTE

Grille géante n°314

• C • V • A • M • P • G • E
• V • O • L • O • N • T • A • I • R • S • M • E • N • T
• G • A • L • E • T • T • E • N • A • N • A • R
• R • I • C • A • N • E • L • I • S • I • E • R • E
• T • E • N • E • R • E • C • E • L • E • R • I
• P • A • R • T • R • I • C • I • N • S • E • N
• T • A • S • S • E • R • A • T • A • E • T
• B • I • S • A • R • E • N • E • R • O • S • E
• O • I • R • A • A • M • E • R • S
• E • N • N • E • M • I • E • U • T • I • L • E
• A • N • E • S • S • E • A • V • O • U • A
• T • I • T • A • N • C • L • A • M • E • C • I
• M • U • T • R • O • U • V • E • I • L • S
• A • B • R • A • S • E • R • I • R • O • N • I • E
• R • E • G • S • T • A • S • E • S • D • E
• P • O • L • I • S • O • N • N • A • G • E
• G • T • I • E • N • E • T • N • A • U
• O • L • A • E • R • S • E • S • T • R • E • S
• I • M • P • U • R • U • T • E • E • T • A
• G • O • I • T • R • E • S • O • P • E • R • A • I
• S • E • T • S • I • N • C • I • S • A • I • T

1343 : traité de Kalisz.
1758 : bataille de Fort Carillon.
1758 : fin de la bataille de la Ristigouche.
1859 : Charles XV de Suède devient roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles IV.
1962 : une messe solennelle pour la paix se déroula à la Cathédrale de Reims.
1986 : destitution du premier ministre Mohamed Mzali en Tunisie.
2011 : résolution n° 1996 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : rapports du secrétaire général sur le Soudan.

BASKET-BALL

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS) : Les Pétroliers s'adjugent un 7^e trophée consécutif

Les basketteurs du GS Pétroliers ont remporté pour la 7^e année consécutive la coupe d'Algérie, seniors messieurs, en s'imposant devant l'US Sétif sur le score de 62 à 52, en finale disputée jeudi à la salle de Cheraga (Alger).

Disputée dans des conditions difficiles, cette deuxième finale consécutive entre le GSP et l'USS n'a pas donné lieu au duel attendu.

Souffrant de la chaleur étouffante et la mauvaise qualité du parquet les joueurs des deux équipes n'ont pas évolué à leur niveau habituel. Après un début de match équilibré, les Pétroliers ont été les premiers à prendre un petit avantage au score, (13-9) après 5 minutes de jeu, avant de conclure le premier quart-temps avec 7 points d'avance (23-16).

S'appuyant sur un collectif bien huilé et le jeu en contre attaque, le GSP mené par un Abdallah Hamdini des grands jours, 20 points en première mi-temps, a accentué son avance dans le deuxième quart-temps pour mener de 11 points avant la pause (36-25).

Au retour des vestiaires, les Sétifiens très maladroits aux tirs (25% à 2 points et 22% à 3 points) ont amorcé un retour au score, revenant à 6 pts (43-37), avant de s'écrouler et laisser les Pétroliers prendre un avantage confortable de 11 points à la fin du 3^e quart (50-39). Dans le dernier quart-temps, les



coéquipiers de Hamdini bien en place des deux côtés du terrain sont parvenus à maintenir leur avance au score et concluent le match avec 10 points d'écart (62-52), s'adjugant un 7^e trophée consécutif.

Cette finale a été marquée par le déroulement, à la mi-temps, du All-Stars du camp des jeunes talents encadré par le joueur NBA du Magic d'Orlando, Mehdi Evan Fournier, présent depuis une semaine Alger.

Les résultats des dix dernières finales

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| 2017: GS Pétroliers - US Sétif | 62-52 | 2012: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda | 89-68 |
| 2016: GS Pétroliers - US Sétif | 67-63 | 2011: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda | 89-46 |
| 2015: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda | 76-66 | 2010: TBB Blida - ASPTT Alger | 68-65 |
| 2014: GS Pétroliers - CS Constantine | 70-59 | 2009: GS Pétroliers - ASPTT Alger | 95-75 |
| 2013: GS Pétroliers - CSM Constantine | 73-49 | 2008: MC Alger - NB Staouéli | 89-68 |

Le palmarès après le sacre du GS Pétroliers

| | | | |
|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| 1969: ASM Oran | 1981: Darak Watani | 1993: MC Alger | 2006: MC Alger |
| 1970: Darak Watani | 1982: NAHD | 1994: WA Boufarik | 2007: DRB Staouéli |
| 1971: ASPTT Oran | 1983: MC Alger | 1995: SR Annaba | 2008: MC Alger |
| 1972: Darak Watani | 1984: NAHD | 1996: WA Boufarik | 2009: GS Pétroliers |
| 1973: Darak Watani | 1985: MC Alger | 1997: SR Annaba | 2010: TBB Blida |
| 1974: DNC Alger | 1986: MC Alger | 1998: WA Boufarik | 2011: GS Pétroliers |
| 1975: ASCFA | 1987: WA Boufarik | 1999: DRB Staouéli | 2012: GS Pétroliers |
| 1976: Darak Watani | 1988: IRB/ECTA | 2000: DRB Staouéli | 2013: GS Pétroliers |
| 1977: NAHD | 1989: MC Alger | 2001: WA Boufarik | 2014: GS Pétroliers |
| 1978: non jouée | 1990: MC Oran | 2002: WA Boufarik | 2015: GS Pétroliers |
| 1979: Darak Watani | 1991: NAHD | 2003: MC Alger | 2016: GS Pétroliers |
| 1980: Darak Watani | 1992: WA Boufarik | 2004: MC Alger | 2017: GS Pétroliers |

COUPE D'ALGÉRIE (DAMES): Hussein-Dey Marines conserve son trophée



Le club féminin d'Hussein-Dey Marines a conservé pour la 2^e année consécutive, son

trophée de Coupe d'Algérie de basket-ball des seniors-dames, en battant la JF Kouba (76-50), mi-temps (41-26) en finale de l'édition 2016-2017, disputée jeudi à la salle Tahar Belakhdar de Cheraga (Alger). Les protégées de Mokrané Benabbas ont pratiquement dominé les débats de bout en bout devant une courageuse équipe de la JF Kouba qui a atteint pour la 1^{re} fois de son histoire, cette ultime étape de l'épreuve. En championnat d'Algérie, Hussein-Dey Marines a été sacrée vice-championne d'Algérie pour la 2^e année consécutive derrière le GS Pétroliers qui s'est adjugé le titre de champion pour la 5^e année de suite.

Le palmarès après le sacre d'Hussein-Dey Marines

| | | |
|---------------------|-------------------|---------------------------|
| 1983: NIAD Alger | 1995: ASUC-EPAU | 2007: OC Alger |
| 1984: IRB-ECT Alger | 1996: OC Alger | 2008: ASPTT Alger |
| 1985: NIAD Alger | 1997: OC Alger | 2009: ASPTT Alger |
| 1986: USM Alger | 1998: OC Alger | 2010: ASPTT Alger |
| 1987: ASUC/EPAU | 1999: OC Alger | 2011: GS Pétroliers |
| 1988: ASUC EPAU | 2000: OC Alger | 2012: GS Pétroliers |
| 1989: NAHD | 2001: OC Alger | 2013: GS Pétroliers |
| 1990: NAHD | 2002: OC Alger | 2014: OC Alger |
| 1991: NAHD | 2003: OC Alger | 2015: GS Pétroliers |
| 1992: SR Annaba | 2004: OC Alger | 2016: Hussein-Dey Marines |
| 1993: SR Annaba | 2005: OC Alger | 2017: Hussein-Dey Marines |
| 1994: ASUC-EPAU | 2006: ASPTT Alger | |

Les résultats des dix dernières finales

| | | | |
|--------------------------------------|-------|--------------------------------------|-------|
| 2017: Hussein-Dey Marines - JF Kouba | 76-50 | 2012: GS Pétroliers - OC Alger | 75-65 |
| 2016: Hussein-Dey Marines - OC Alger | 54-41 | 2011: GS Pétroliers - CR Hussein-Dey | 61-55 |
| 2015: GS Pétroliers - OC Alger | 73-55 | 2010: ASPTT Alger - GS Pétroliers | 67-66 |
| 2014: OC Alger - USA Batna | 75-47 | 2009: ASPTT Alger - GS Pétroliers | 90-83 |
| 2013: GS Pétroliers - OC Alger | 63-58 | 2008: ASPTT Alger - MC Alger | 67-41 |

VOLLEY-BALL : Tournoi à la mémoire de Djamel Tedjiza à Béjaïa hier

Un tournoi de volley-ball a été organisé hier à la salle de l'Opow de Béjaïa à la mémoire du défunt Djamel Tidjiza, ancien président du club amateur de l'ASW Béjaïa avec la participation de plusieurs équipes, a indiqué l'Association des anciens volleyeurs de Béjaïa.

Organisé en collaboration avec la Fédération algérienne de volley-ball et la DJS de Béjaïa, ce tournoi verra la participation des clubs filles de l'ASW Béjaïa, du NC Béjaïa, d'Hammam El-Chet de Tunisie et de l'équipe nationale

junior filles, précise la même source.

Chez les hommes, les organisateurs ont programmé un match entre les anciens internationaux algériens : Tellouche, Bernaoui, Yahia Ouahmed, Malaoui, Nekaa, Laagagna, Malek, Dekkiche, Bensbane et les vétérans de la Ligue d'Alger : Aberkane, Naouari, Meziane, Adour, Bouhafs, Taalba, Lasmî et Benkhelaf.

Une autre rencontre a mis aux prises les anciens de Béjaïa et ceux de Tunisie. Une cérémonie de remise de trophées était prévu hier à 21h00.

RÉALISATION DU STADE OLYMPIQUE D'ORAN Un avertissement pour l'entreprise chinoise

Le secrétaire général et wali par intérim d'Oran a instruit jeudi l'entreprise chinoise MCC, réalisatrice du projet du stade olympique de 40.000 places à Belgaïd, à coordonner sous huitaine son travail avec les différents intervenants dans la réalisation de ce projet.

Au cours d'une visite d'inspection du chantier du nouveau stade relevant du complexe olympique de Belgaïd (Est d'Oran), Mohamed Benkeltoum a instruit l'entreprise chinoise de prendre en charge certains segments du projet.

«A défaut, nous serons dans l'obligation de la désengager de tous les lots qui ne seront pas encore lancés d'ici la semaine prochaine», a-t-il averti.

Dans une déclaration à l'APS, à l'issue de la visite du chantier du stade, Mohamed Benkeltoum, a souligné que le projet ne souffre d'aucun retard dans ses travaux.

Il existe, toutefois, un problème de coordination entre tous les intervenants dans la réalisation de ce projet, a-t-il ajouté. «Ce n'est pas seulement le problème du maître de l'ouvrage qui réalise ce projet, ce n'est pas uniquement le problème de l'entreprise chinoise, ni le problème du bureau d'études, c'est aussi le problème des concessionnaires des réseaux, les secteurs des travaux publics, de l'énergie, de l'hydraulique», a-t-il expliqué, assurant qu'il n'existe aucun problème lié aux finances ou à la logistique.

Dans ce contexte, M. Benkeltoum a estimé que tous les intervenants doivent se réunir autour d'une table, se fixent des échéances et travaillent ensemble. Sur place, la décision a été prise de mettre en place un comité de pilotage et de suivi du projet qui sera composé de tous les intervenants.

Il se réunira quotidiennement pour

contrôler les travaux et leur avancement.

«C'est un projet de l'Etat algérien.

C'est un engagement de l'Etat algérien vis-à-vis des institutions internationales et il ne faut pas jouer avec les engagements de l'Etat», a-t-il fait savoir, ajoutant qu'à partir des réunions quotidiennes du comité de pilotage, les intervenants vont mettre le doigt sur tous les problèmes et trouver des solutions qui s'imposent séance tenante. Par ailleurs, M. Benkeltoum a noté que le taux d'avancement du projet a atteint 75% et que le stade sera réceptionné fin 2017. Il est à rappeler que le projet a été lancé en 2009.

La réalisation a été confiée à l'entreprise chinoise Metallurgical China Construction (MCC).

Le montant du contrat avoisine les 10,5 milliards de dinars (120 millions d'euros). La construction de ce stade a été lancée dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique, initié par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Des stades similaires sont en cours de réalisation ou en voie de lancement à Tizi Ouzou, Sétif et à Alger. Le directeur local des équipements publics (DLEP), Mustapha Banouh, a indiqué que les travaux restants concernent la pose de la pelouse, la finalisation de la pose des sièges, la réalisation des réseaux électriques, d'alimentation en eau, les systèmes de chauffage, de climatisation, entre autres.

Selon le même responsable, les travaux d'aménagement des espaces extérieurs au stade de football, dont le terrain de réplique et le stade d'athlétisme, connaissent également un taux d'avancement appréciable.

La wilaya d'Oran abritera les Jeux méditerranéens en 2021, rappelle-t-on.

BEACH-VOLLEY : Les paires d'Ain El Turck (filles) et de Bethioua (garçons) se distinguent à Oran

Les paires d'Ain El Turck (filles) et de Bethioua (garçons) ont remporté l'étape jeune catégorie de la 19^{ème} caravane de beach-volley, disputée, mercredi soir, à la plage Si Tarek (ex-Saint-Rock) à Oran.

En finale filles, la paire d'Ain El Turck s'est imposée devant celle du club Ousoud Wahran au tie-break sur le score de 2 sets à 1 (21-18, 17-21 et 15-10), alors que chez les garçons, la paire de Bethioua s'est imposée devant la paire d'El Kerma sur le score de deux sets à zéro (21-15) et (21-19).

Cette étape spéciale jeune, organisée à l'occasion des festivités du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse, a regroupé huit paires filles et 16 autres garçons de plusieurs clubs de volley-ball de la wilaya d'Oran.

Cette 19^{ème} édition a été lancée, le

mois de ramadhan, avec des concours nocturnes de street-volley en plein centre ville d'Oran. Cette manifestation sportive est organisée à travers les plages oranaises dans le cadre de l'animation estivale. En marge de cette étape jeune, un programme d'exhibition pour enfants et de concours pour jeunes talents ont été organisés à la grande satisfaction des jeunes participants. Cette caravane de beach-volley, composée de cinq étapes, reliera ensuite du 17 au 19 juillet la plage des Andalouses, pour prendre fin au mois d'août à la plage Cap Falcon, avec l'entrée en compétition d'une dizaine de paires des associations sportives de handisport.

Ce circuit de la wilaya d'Oran s'inscrit dans le cadre du développement de cette discipline de volley-ball sur sable.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6^E JOURNÉE), AUJOURD'HUI À 18H :

Le MC Alger amoindri défend sa première place à Sfax

Le MC Alger visera au moins un match nul en rendant visite aux Tunisiens du CS Sfax aujourd'hui au stade Tayeb Mehiri (18h00 algériennes et locales) pour préserver son fauteuil de leader dans le groupe B à l'occasion de la 6^e et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Les Algérois auront néanmoins la mission difficile contre une équipe locale qui vient de réussir un très bon coup en ramenant la victoire de son long déplacement au Swaziland où elle a battu Mbabane Swallowz (3-1), lors de la précédente journée, ce qui lui a permis de valider, en compagnie du MCA, son billet pour les quarts de finale.

La première place du groupe B devient ainsi le seul enjeu de la rencontre entre les représentants des deux pays voisins, même si la formation algérienne espère relever pour l'occasion un autre défi, celui de terminer invaincue cette phase de poules. Cependant, cette dernière sortie de la saison des Vert et Rouge de la capitale algérienne intervient dans un contexte particulier que traverse le club.

En effet, la préparation du rendez-vous a été perturbée par la montée au créneau des joueurs pour revendiquer la régularisation de leur situation financière. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le staff technique du vice-champion d'Algérie devra se passer des services de plusieurs joueurs pour l'occasion.

Il s'agit de : Brahim Boudebouda, blessé, Amir Karaoui, suspendu, Antar Djemaoui et Khaled Gourmi, absents pour des raisons inconnues, et Oussama Chita qui vient d'opter pour l'USM Alger. Tout cela a fait que l'effectif du vieux club de la capitale se déplace à Sfax avec un groupe de 15 joueurs seulement.

Leader de sa poule avec 11 points, le MCA reste sous la menace de son adversaire du jour qui le talonne de très près (2e, 10 pts).

Il faut dire que malgré les nombreuses absences dans les rangs mouloudéens, l'entraîneur Kamel Mouassa, affirme que les siens "joueront sans pression", refusant de faire de la première place une "obsession", avant de justifier qu'il n'avait pas de préférence au sujet de son adversaire lors des quarts de finale.

Le "Doyen" sera opposé à l'une des deux équipes qui seront qualifiées du groupe A où le Club Africain de Tunis mène le bal avec 9 points, en compagnie des Ougandais de Kampala City, mais avec un goal-average favorable pour les Tunisiens.

Les deux équipes, qui comptent trois points d'avance sur le FUS Rabat (Maroc) et Rivers United (Nigeria), vont d'ailleurs s'affronter vendredi à Rades (Tunis) pour le compte de la sixième et dernière journée.

Coupe de la Confédération (phase de poules) : Le programme de la 6e et dernière journée

Groupe A:
Hier 7 juillet (21h00 algériennes)
Club Africain (Tunisie) - Kampala CCA (Ouganda)
FUS Rabat (Maroc) - Rivers Utd (Nigeria)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|------------------|-----|---|------|
| 1. Club Africain | 9 | 5 | +3 |
| --. Kampala CCA | 9 | 5 | 0 |
| 3. FUS Rabat | 6 | 5 | 0 |
| --. Rivers Utd | 6 | 5 | -3 |

Groupe B:
Aujourd'hui 8 juillet (18h00)
CS Sfaxien (Tunisie) - MC Alger (Algérie)
Platinum Stars (Afrique du Sud) - Mbabane Swallows (Swaziland)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|---------------------|-----|---|-------------|
| 1. MC Alger | 11 | 5 | +4 Qualifié |
| 2. CS Sfaxien | 10 | 5 | +5 Qualifié |
| 3. Mbabane Swallows | 4 | 5 | -2 |
| 4. Platinum Stars | 2 | 5 | -7 |

Groupe C:
Demain 9 juillet (15h00) :
Zesco Utd (Zambie) - Al Hilal Obeid (Soudan)
Recreativo do Libolo (Angola) - Smouha (Egypte)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|-------------------------|-----|---|-------------|
| 1. Al Hilal Obeid | 10 | 5 | +3 Qualifié |
| 2. Zesco Utd | 7 | 5 | -2 |
| 3. Recreativo do Libolo | 6 | 5 | -1 |
| 4. Smouha | 5 | 5 | 0 |

Groupe D:
Aujourd'hui 8 juillet (14h30)
TP Mazembe (RD Congo) - Horoya AC (Guinée)
SuperSport Utd (Afrique du Sud) - CF Mounana (Gabon)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|-------------------|-----|---|------|
| 1. TP Mazembe | 9 | 5 | +3 |
| --. Horoya AC | 9 | 5 | +2 |
| 3. SuperSport Utd | 7 | 5 | +2 |
| 4. CF Mounana | 0 | 5 | -7 |

LIGUE DES CHAMPIONS (6E JOURNÉE): Les cinq derniers billets en jeu

Les cinq derniers qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football seront connus ce week-end à l'issue de la sixième et ultime journée de la phase de poules.

Le tenant du titre, Mamelodi Sundowns, et les deux représentants tunisiens, L'Espérance et L'Étoile du Sahel avaient validé leurs billets pour les quarts dès la cinquième journée.

Groupe A : qui accompagnera l'ES Sahel ?

La deuxième place se joue entre El Merreikh et Ferroviario da Beira.

El Merreikh (Soudan) doit gagner pour être sûr de se qualifier. Un nul à Soussou pourrait ne pas suffire si les Mozambicains vont s'imposer à Omdurman chez El Hilal.

Dans cette hypothèse, c'est Ferroviario qui accéderait aux quarts de finale en fonction de l'Article 20.3 du règlement qui retient en troisième critère (si les deux premiers n'ont pu départager les équipes en lice) le plus

grand nombre de buts marqués en déplacement dans les rencontres directes entre les deux équipes concernées.

Le club de Beira en a inscrit un au Soudan, tandis que les Soudanais n'En ont marqué aucun à Beira.

Groupe B : l'USM Alger en ballottage favorable

Mathématiquement, les quatre équipes peuvent encore se qualifier car elles se tiennent en trois points. L'USM Alger est la mieux placée, les trois autres doivent absolument gagner.

Caps United et le Zamalek sont dans l'obligation de vaincre à Alger et à Alexandrie, ce qui ne garantirait pas la qualification du club égyptien qui, après la défaite à Harare contre Caps United, a viré son entraîneur, le Portugais Augusto Inacio, en charge de L'Équipe seulement depuis le mois de mars.

Groupe C : la première place en jeu

L'Espérance de Tunis et Ma-

melodi Sundowns, champion en titre, déjà qualifiés pour les quarts de finale, se disputent la première place du groupe.

Les Tunisiens sont en tête avec 9 points devant les Sud-Africains (8 points). L'ES Tunis accueillera Saint-George (Ethiopie) et Mamelodi Sundowns jouera à domicile contre l'AS Vita Club (RD Congo).

Groupe D : suspense garanti

Rien n'est encore joué dans ce groupe, où seuls les Camerounais de Coton Sport sont éliminés.

En principe, Al Ahly devrait battre Coton Sport de Garoua qui a perdu tous ses matches jusqu'à présent. Entre le WAC et Zanaco à Casablanca, cela pourrait être un peu plus serré. Si les Marocains gagnent, ils sont qualifiés et la seconde place se jouerait entre Zambiens et Égyptiens et c'est la différence de buts générale qui les départagerait.

Elle serait favorable à Al Ahly. L'Intérieur de chaque poule, les deux matches auront lieu le même jour à la même heure.

Ligue des champions d'Afrique (phase de poules) : Le programme de la 6e et dernière journée

Groupe A:
Hier 7 juillet:
Étoile du Sahel (Tunisie) - El Merreikh (Soudan)
El Hilal (Soudan) - Ferroviario Beira (Mozambique)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|----------------------|-----|---|--------------|
| 1. Étoile du Sahel | 9 | 5 | +6 Qualifiée |
| 2. El Merreikh | 7 | 5 | 0 |
| 3. Ferroviario Beira | 5 | 5 | -3 |
| 4. El Hilal | 4 | 5 | -1 |

Groupe B:
Demain 9 juillet:
USM Alger (Algérie) - Caps United (Zimbabwe)
Zamalek (Egypte) - Ahli Tripoli (Libye)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|-----------------|-----|---|------|
| 1. USM Alger | 8 | 5 | +4 |
| 2. Ahli Tripoli | 8 | 5 | +1 |
| 3. Caps United | 6 | 5 | -3 |
| 4. Zamalek | 5 | 5 | -2 |

Groupe C:
Demain 9 juillet:
Espérance Tunis (Tunisie) - Saint-George (Ethiopie)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - AS Vita Club (RD Congo)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|----------------------|-----|---|----------|
| 1. Espérance Tunis | 9 | 5 | +3 Qual. |
| 2. Mamelodi Sundowns | 8 | 5 | +2 |
| 3. Saint-George | 5 | 5 | -1 |
| 4. AS Vita Club | 4 | 5 | -4 |

Groupe D:
Aujourd'hui 8 juillet:
Al Ahly (Egypte) - Coton Sport (Cameroun)
Wydad Casablanca (Maroc) - Zanaco (Zambie)

| Classement: | Pts | J | Diff |
|---------------------|-----|---|-------------|
| 1. Zanaco | 11 | 5 | +3 Qualifié |
| 2. Wydad Casablanca | 9 | 5 | -3 |
| 3. Al Ahly | 8 | 5 | +2 |
| 4. Coton Sport | 0 | 5 | -8 |

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (6^E JOURNÉE): Règlement en cas d'égalité de points (CAF)

Les dispositions réglementaires en cas d'égalité de points entre deux ou davantage d'équipes dans chaque groupe, au terme de la 6^e et dernière journée des matches de poules aussi bien dans la Ligue des champions que dans la Coupe de la Confédération de football prévue ce week-end.

20. En cas d'égalité de points entre deux équipes, au terme des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous:

20.1 Le plus grand nombre de points obtenus lors des rencontres entre les deux équipes concernées.

20.2 La meilleure différence de buts lors des rencontres entre les deux équipes concernées.

20.3 Le plus grand nombre de buts marqués en déplacement dans les rencontres directes entre les deux équipes concernées.

20.4 La différence de buts sur l'ensemble des parties disputées dans le groupe.

20.5 Le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des matches de groupe effectués.

20.6 Un tirage au sort effectué par le Comité interclubs.

21. En cas d'égalité de points entre plus de deux équipes à l'issue des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous.

21.1 Le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres entre les équipes concernées.

21.2 La meilleure différence de buts dans les rencontres entre les équipes concernées.

21.3 Le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées.

21.4 Le plus grand nombre de buts marqués en déplacement dans les rencontres entre les équipes concernées.

21.5 Si, après avoir appliqué les critères 21.1 à 21.4, deux équipes sont encore à égalité, les critères 21.1 à 21.4 sont à nouveau appliqués aux matches disputés entre les deux équipes en question pour déterminer le classement final des deux équipes.

Si cette procédure ne permet pas de les départager, les critères 21.6 à 21.9 sont appliqués dans l'ordre indiqué.

21.6 Meilleure différence de buts dans tous les matches du groupe.

21.7 Plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches du groupe.

21.8 Le plus grand nombre de buts marqués en déplacement dans tous les matches du groupe.

21.9 Un tirage au sort effectué par le Comité interclubs.

APS

FOOTBALL / COUPE D'ALGÉRIE 2016-2017 (FINALE) :

Le CR Belouizdad au septième ciel

Le CR Belouizdad a enlevé sa septième coupe d'Algérie de football de son histoire en battant en prolongations l'ES Sétif (1-0), grâce à une réalisation de son joker Sid Ali Yahia-Chérif, entré en jeu à la 81e minute pour débloquer la finale disputée mercredi au stade du 5-Juillet (Alger).

D'égale valeur, les deux équipes n'avaient pas réussi en effet à se départager pendant les 90 minutes réglementaires, et c'est donc pendant les prolongations que l'ancien Koubéen a pu faire la différence, offrant ainsi au Chabab le septième titre de son histoire en coupe d'Algérie.

Après un bref round d'observation, la rencontre s'est débridée et c'est le Chabab qui a lancé la première alerte, suite à une belle contre-attaque sur l'aile gauche.

Feham Bouazza était en effet parti dans un long déboulé le long de la ligne de touche, avant de centrer au point de penalty, où son coéquipier Ali Lakroum a placé une belle tête croisée, sortie légèrement à côté (6').

Trois minutes plus tard, suite à une nouvelle action collective bien orchestrée par ce métronome de Feham, Amir Belaïli a bénéficié d'une belle passe en retrait et s'appretait à aller défier Khedäria dans un duel direct, lorsque le défenseur international Ryad Kenniche l'a taclé à l'intérieur de la surface de réparation.

Les Belouizdads étaient nombreux à réclamer un penalty sur cette action, mais l'arbitre Mustapha Ghorbal a fait signe de

continuer à jouer. De leur côté, les Sétifiens ont attendu la demi-heure de jeu pour réagir. C'était sur coup franc direct à la 27e minute, mais le tir surpuissant de Sid Ali Lamri s'est dérobé du cadre au dernier moment, avant de sortir à côté. La dernière action qui mérite d'être signalée en première mi-temps était belouizdadienne et elle était à l'actif d'Ali Lakroum qui avait tenté le lobe, après une sortie hasardeuse du gardien Khedäria.

Malheureusement pour lui, le ballon a raté le cadre, maintenant ainsi le score à zéro partout à la fin des 45 premières minutes. Après la pause, alors qu'on s'attendait à une plus grande prise de risques des deux côtés pour ouvrir le score, le rythme a curieusement baissé d'intensité, particulièrement du côté du Chabab, qui a préféré bétonner sa défense en procédant par des contre-attaques rapides après la récupération du ballon.

Une prudence qui a permis à l'ESS de s'affirmer un peu plus et de se créer quelques belles occasions, comme ce fut le cas à la 62', lorsque le défenseur Tarek Cherfaoui a malencontreusement touché le ballon de la main, alors qu'il cherchait à dégager sur une chaude alerte.



Là encore, l'arbitre Ghorbal n'a pas branché.

À la 71e minute, le fraîchement incorporé Amokrane a bénéficié d'une belle passe en profondeur avant d'aller défier Salhi dans un duel direct.

Heureusement pour le Chabab que son gardien a eu la main ferme sur cette action, car non seulement le tir d'Amokrane était puissant, mais il semblait cadré. Le Chabab a également attendu l'entrée en jeu de joueurs frais, comme Yahia-Chérif, pour se réveiller. C'est d'ailleurs l'ancien Koubéen qui s'est procuré la meilleure occasion belouizdadienne en cette fin de match, mais son tir en pivot a raté le cadre, sortant légèrement au-dessus de la lucarne gauche de Khedäria. Les 90 minutes réglementaires s'étant soldées par un score vierge, la finale s'est étendue aux prolongations et ce sont les Belouizdads qui ont allumé la première mèche.

En effet, bien servi dans

une position de pur avant-centre, Yahia-Chérif a placé une terrible reprise de volée au point de penalty, que le gardien Khedäria a sorti d'un réflexe inouï. C'est la troisième tentative qui a été finalement la bonne pour Yahia-Chérif, car cette fois, c'est lui qui a pris le dessus sur le gardien sétifien. En effet, bien servi par Feham Bouazza à l'entrée des 18 mètres, le joker de Badou Zaki a réussi un joli contrôle orienté avant de décocher un tir croisé qui est allé se loger dans le coin opposé (1-0). Assommés, les Sétifiens sont restés presque sans réaction après ce but, permettant au Chabab de gérer tranquillement jusqu'au coup de sifflet final. C'est la septième coupe d'Algérie au palmarès du CRB, qui revient ainsi à une longueur des trois records de l'épreuve: l'USM Alger, l'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent huit trophées chacun.

CLASSEMENT FIFA :

L'Algérie gagne cinq places (48^e)

La sélection algérienne de football occupe la 48e position au classement mensuel de la Fédération internationale de football (Fifa) publié jeudi par l'instance mondiale. Les Verts, qui totalisent 677 points, ont gagné cinq places par rapport au dernier classement publié en juin. Sur le plan africain, l'Algérie occupe la 8e place derrière l'Égypte (24e, 866 points), le Sénégal (27e, 831 pts), la RD Congo (28e, 823), la Tunisie (34e, 764), le Cameroun (36e, 738), la Nigeria (39e, 715) et le Burkina Faso (44e, 698). Au niveau

mondial, l'Allemagne s'empare de la première place du classement Fifa, une position qu'elle n'avait plus occupée depuis deux ans, grâce à son sacre en Coupe des confédérations en Russie aux dépens du Chili (1-0) le 2 juillet. Les Allemands devançant les Brésiliens qui étaient en tête jusqu'ici. L'Argentine est 3e (-1). Le champion d'Europe portugais est juste derrière (4e, +4), après son parcours en Coupe des confédérations, terminé à la 3e place. Le prochain classement Fifa sera publié le 10 août.

Top 10 du classement Fifa au 6 juillet 2017:

1. Allemagne (+2 places)
2. Brésil (-1)
3. Argentine (-1)
4. Portugal (+4)
5. Suisse (+4)
6. Pologne (+4)
7. Chili (-3)
8. Colombie (-3)
9. France (-3)
10. Belgique (-3).

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN :

Les joueurs invités à revoir à la baisse leurs salaires

Le président du MC Oran, Ahmed Belhadj dit "Baba", convoquera dans les prochains jours les joueurs qu'il a décidé de retenir dans son effectif en vue de la saison prochaine pour négocier avec eux la revue à la baisse de leurs salaires, apprend-on jeudi du club de Ligue 1 algérienne de football. Cette décision a été prise en raison des difficultés financières énormes que connaît la formation phare de l'Ouest algérien. Elle est également justifiée -- par le président lui-même -- par les résultats "en-deçà

des espérances" enregistrés lors de l'exercice passé lorsque l'équipe a terminé dans le ventre mou du classement en championnat et quitté la coupe d'Algérie en 16es de finale. Cependant, Belhadj risque de trouver des problèmes pour convaincre ses joueurs par sa démarche. Cela laisse prédire d'autres départs dans l'effectif oranais, qui vient de se séparer de plusieurs éléments, à l'image de Belarbi, Bellabès, Moussi, Bencheikh, Delhoum et Nessakh, alors que le dossier d'Hichem Cherif sera

traité ces jours-ci par la Chambre de résolution des litiges (CRL). Belhadj est le premier président en Ligue 1 à annoncer ses intentions de baisser les salaires des joueurs, alors que pratiquement tous les clubs de l'élite sont en situation de cessation de paiement envers leurs effectifs, conséquence des salaires faramineux conclus avec eux au moment où leurs trésoreries sont déficitaires depuis l'entrée en vigueur du professionnalisme en Algérie, soit depuis 2010. Le nouveau président de la Fédération al-

gérienne de football (FAF), Kheirredine Zetchi, avait déclaré après sa victoire lors de l'assemblée électorale le 20 mars dernier, qu'il souhaitait voir les clubs professionnels prendre eux-mêmes des dispositions visant à réduire sensiblement leurs dépenses en matière de masse salariale en ces temps de vaches maigres, étant donné que le plafonnement des salaires, tenté sans succès lors du règne de l'ex-patron de la FAF Mohamed Raouroua, contraste avec les principes et les règles du professionnalisme.

ALGÉRIE :

Réunion LFP-présidents des clubs des Ligues 1 et 2 le 13 juillet

Une réunion de travail sera organisée le jeudi 13 juillet à 11h00 à l'hôtel Soltane à Hussein Dey (Alger), regroupant les responsables de la Ligue de football professionnel (LFP) avec leurs homologues des clubs des Ligues 1 et 2, indique vendredi l'instance footballistique nationale sur son site web officiel.

Il sera abordé lors de cette première prise de contact de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné le 25 août prochain, "divers sujets en relation avec la compétition 2017/2018", ajoute la même source.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la LFP tiendra à 14h00 sa réunion statutaire au niveau du même hôtel pour "examiner les préparatifs de la saison 2017/2018", précise-t-on encore de même source.

TRANSFERT :

Boudebouz proposé à la Sampdoria de Gênes

Le milieu international algérien de Montpellier (Ligue 1 française de football) Ryad Boudebouz, sur le départ, a été proposé à la formation italienne de la Sampdoria de Gênes, a annoncé jeudi soir Sky Italia.

Les dirigeants de Gênes sont à la recherche d'un meneur de jeu et semblent intéressés par le profil du joueur algérien, formé au FC Sochaux, précise la même source.

Ayant bénéficié d'un bon de sortie, Boudebouz (27 ans) est convoité également par le club allemand du Bayer Leverkusen et Leicester City (Angleterre), mais aucune offre n'a encore été transmise à la direction du club de l'Hérault.

Auteur de la plus belle saison de sa carrière lors du dernier exercice avec 11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1, Boudebouz (27 ans) attire forcément les regards de plusieurs clubs européens.

Ayant atterri à Montpellier en 2015 en provenance du SC Bastia, Boudebouz a joué un rôle majeur dans le maintien du club parmi l'élite française.

Ce sont ses meilleures statistiques depuis qu'il a débuté en Ligue 1 sous les couleurs du FC Sochaux.

Boudebouz, dont le contrat avec le club de l'Hérault court encore jusqu'en 2019, n'avait pas pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon en raison d'une blessure au genou.

Il a été retenu en revanche dans le groupe convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour le match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0) comptant pour la 1re journée (Gr.D) des qualifications de la CAN-2019 disputés les 6 et 11 juin à Blida.

NA HUSSEIN DEY :

4 joueurs clés aux abonnés absents avant 2 semaines de la Coupe arabe

Quatre joueurs clés de l'effectif du NA Hussein Dey à savoir Gasmî, Bendebka, Ouertani et Coumbasa, n'ont toujours pas repris l'entraînement avec leur équipe appelée à partir du 22 juillet prochain à représenter l'Algérie en Coupe arabe des clubs qu'abrètera l'Égypte jusqu'au 6 août prochain, semant le doute dans les milieux husseindéens.

Les quatre joueurs sont néanmoins toujours sous contrat avec les Sang et Or, ce qui rendrait difficile leur éventuel départ vers d'autres clubs.

Mais en tardant à réintégrer les entraînements de leur équipe, ils pourraient lui porter préjudice.

Du côté de la direction du "Nasria", l'on rassure que les joueurs en question reprendront le travail à l'occasion du stage que débiteront les protégés du nouvel entraîneur Nabil Neghiz samedi au centre technique de Sidi Moussa.

Le NAHD, qui a commencé ses préparatifs pour la coupe arabe vendredi passé, devra mettre les bouchées doubles pour arriver en forme à la compétition arabe, au moment où ses dirigeants n'ont pas encore arrêté définitivement la liste des joueurs concernés par ce rendez-vous, et qu'il devront envoyer aux organisateurs avant le 9 juillet en cours.

Evouant justement cette liste, le club vient d'engager l'attaquant Mohamed Chekhrî de l'USM Khenchela (Div. amateur) qui a signé jeudi un contrat de trois ans, apprend-on du club de Ligue 1 Mobilis.

Il devient la 9e recrue de la formation husseindéenne cet été après Harrag, Allati, Oukal, Azzouz, Brahimi, Roudine et Addadi.

Lors de la Coupe arabe, le NAHD évoluera dans le groupe A en compagnie d'Al Ahly d'Égypte, Al Wilhda des Emirats arabes et Al Faycali de la Jordanie.

APS

UN HUIS CLOS PARTIEL POUR LE VÉLODROME

L'Olympique de Marseille ne disputera son premier match de championnat 2017-2018 dans un Stade Vélodrome plein face à Dijon, le dimanche 6 août à 21h. La Commission de discipline de la LFP a décidé de la fermeture de l'espace réservé aux South Winners, dans le Virage Sud, pour trois matchs (dont deux avec sursis) suite aux nombreux fumigènes allumés contre Bastia (1-0) lors de la 38e journée, le 20 mai dernier. Le club phocéen a aussi écopé d'une amende de 75 000 euros.



FERGUSON DÉTRUIT RAIOLA

Même s'il est revenu l'été dernier à Manchester United, Paul Pogba (24 ans, 51 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) laisse un souvenir amer à Sir Alex Ferguson. L'ex-entraîneur des Red Devils n'a toujours pas digéré le départ du Français vers la Juventus Turin, à l'été 2012, et rejette l'entière responsabilité de cette affaire sur l'agent du milieu de terrain, Mino Raiola.

"Il y a seulement un ou deux agents que je n'aime pas. Mino Raiola est l'un d'entre eux. Paul Pogba a un mauvais agent. C'est un sac à merde. Nous connaissons bien Pogba. Nous savions qu'il était un bon joueur. Nous lui offrons le meilleur contrat", s'est lâché l'Écossais lors d'une conférence de presse.

Ferguson et Raiola, le grand amour !

Morata, la clé du dossier Mbappé ?

Ardemment courtisé par le Paris Saint-Germain, qui en a fait sa priorité offensive, l'attaquant **Kylian Mbappé (18 ans, 44 matchs et 26 buts toutes compétitions cette saison)** est aussi toujours ciblé par le Real Madrid.

Et si le club espagnol est plus discret ces derniers jours sur ce dossier, c'est parce que les dirigeants madrilènes attendent d'abord de vendre Alvaro Morata (24 ans, 43 apparitions et 20 buts toutes compétitions cette saison).

Selon Marca, le départ de l'attaquant espagnol, annoncé proche de Manchester United, permettra d'accélérer sur le dossier Mbappé. Les deux parties se seraient déjà entendues sur un contrat de six ans, assorti d'un salaire annuel estimé entre 6 et 7 millions d'euros.

Néanmoins, cela signifie que Mbappé ne débarquerait pas à Madrid avec un statut de titulaire puisqu'il lui faudrait composer avec une BBC (Benzema-Bale-Ronaldo) difficile à bouger. Le jeune Monégasque est-il prêt à prendre le risque à un an de la Coupe du monde ?

Ronaldo, le plus vieux !

Parti à Besiktas, Pepe (34 ans) a laissé son statut de vétéran du Real Madrid à... Cristiano Ronaldo (32 ans, 46 matchs et 42 buts toutes compétitions cette saison) ! En effet, avec le départ de son compatriote, l'attaquant portugais est désormais le plus vieux joueur figurant dans l'effectif de la Maison Blanche.

Né en 1985 comme lui, Luka Modric n'a toujours pas fêté ses 32 ans (le Croate est né en septembre, Ronaldo en février) et prend la deuxième place de ce classement devant les autres trentenaires de l'effectif, Sergio Ramos (31 ans), Keylor Navas (30 ans) et Kiko Casilla (30 ans). Un groupe madrilène finalement assez jeune qui n'a peut-être pas fini de dominer le football européen après ses deux titres consécutifs en Ligue des Champions.



La doublure de Buffon va s'en aller

Lassé de jouer les doublures de Gianluigi Buffon depuis deux ans, le gardien Neto (27 ans, 14 matchs toutes compétitions cette saison) va prochainement quitter la Juventus Turin. Selon les médias espagnols, le Brésilien devrait s'engager dans les prochaines heures en faveur du FC Valence, qui a transmis à la Vieille Dame un chèque de 7 millions d'euros.

Le conseiller de Griezmann claque la porte

Ces derniers mois, certaines déclarations d'Antoine Griezmann ont déplu aux fans des Colchonniers, lesquels n'ont pas manqué de le lui reprocher. Visiblement, certains de ses choix ont également agacé son conseiller historique, Eric Olhats. Dans les colonnes de L'Équipe, l'agent, qui s'occupait du Français depuis douze ans, a indiqué qu'il mettait un terme à sa mission : "Les orientations récentes concernant la gestion de l'image et le futur d'Antoine n'étant plus en adéquation avec ma vision d'ensemble, je vais désormais me consacrer pleinement à ma fonction de scout au sein de la Real Sociedad", a-t-il expliqué. Et d'ajouter : "Je remercie Antoine pour la confiance qu'il m'a accordée pendant de nombreuses années et je lui souhaite évidemment le meilleur pour la suite de sa carrière."

LIBYE

La libération de la ville de Benghazi «une nouvelle victoire pour tout le peuple libyen»

L'Algérie a salué la libération de la ville de Benghazi, (nord/est de la Libye), la qualifiant de «nouvelle victoire pour tout le peuple libyen, s'ajoutant à celles déjà remportées face au terrorisme à Syrte», indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie salue la libération de la ville de Benghazi qui est une nouvelle victoire pour tout le peuple libyen, s'ajoutant à celles déjà remportées face au terrorisme à Syrte», lit-on dans le communiqué. «L'Algérie demeure convaincue que les Libyens, en relevant le défi de vaincre le terrorisme, prouvent leurs capacités à remporter le combat d'édification d'institutions nationales fortes auxquelles les libyens aspirent et de s'engager résolument sur la voie du dialogue et de la réconciliation nationale», conclut le communiqué.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Energie : M. Guitouni s'entretient sur la coopération algéro-américaine avec M^{me} Polaschik

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Mme Joan Polaschik, avec qui il s'est entretenu sur les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine énergétique, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, déroulée au siège du ministère, M. Guitouni a présenté à Mme Polaschik, qui lui a rendu une visite de travail et de courtoisie au terme de son mandat en Algérie, «les perspectives futures d'investissement dans des projets structurants en Algérie», précise le ministère. Il a appelé, à cet effet, «les entreprises américaines à venir investir dans le domaine de l'exploration et la production des hydrocarbures de même que dans les industries de transformation et de raffinage et les énergies renouvelables», note le communiqué.

Le ministre a également évoqué les différents domaines dans lesquels «il existe des opportunités de développement des partenariats, des échanges d'expérience et des solutions à des préoccupations communes, notamment en matière de formation et de transfert de technologie et de savoir-faire», a souligné la même source. Par ailleurs, le ministre a remercié M. Polaschik, qui achève sa mission diplomatique, pour sa diplomatie «active» et pour son «investissement personnel» dans le renforcement de la coopération entre les deux pays et dans la concrétisation de projets de partenariats «importants» alliant énergie et industrie pour plus de création de richesse, a-t-on ajouté.

ALGÉRIE-ÉGYPTE

M. Bedda et l'ambassadeur égyptien examinent le renforcement des relations économiques entre les deux pays

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur d'Égypte en Algérie, Omar Ali Mohammad Ibrahim Abou Eich, avec lequel il a évoqué le renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines, notamment économiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Bedda a présenté «les grands axes du plan d'action du gouvernement dans son volet économique et l'importance accordée aux PME-PMI, à l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires dans le respect de la règle 49/51% régissant l'investissement étranger en Algérie», en réaffirmant «l'engagement de l'Algérie à renforcer le partenariat avec l'Égypte dans différents domaines», a souligné le document.

Les opportunités de partenariats entre les deux pays ont également été au centre des discussions entre les deux parties au regard du potentiel de coopération existant entre les deux pays, a précisé la même source, ajoutant que «plusieurs domaines pourraient faire l'objet de perspectives de partenariat comme l'industrie mécanique, les TIC, l'agriculture et l'agro-industrie». Pour sa part, M. Abou Eich a tenu à souligner «le souhait de son pays de diversifier les relations économiques avec l'Algérie», affirmant que l'Algérie demeure «partenaire de premier plan» pour son pays. Précisant que les relations Algéro-égyptiennes connaissent une évolution «significative et positive», l'ambassadeur a, dans ce sens, souhaité le renforcement des relations bilatérales «en partant du postulat que les partenariats étaient la base des relations économiques», invitant les investisseurs de son pays «à faire profiter l'Algérie de leur expérience».

APS

FÊTE NATIONALE DE MALAWI

Le Président Bouteflika félicite le Président Arthur Peter Mutharika

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue du Malawi, Arthur Peter Mutharika, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel, il l'a assuré de sa «disponibilité continue» à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«La célébration de la fête nationale de l'indépendance de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple malawien frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous assurer de ma disponibilité continue à œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre



nos deux pays et à poursuivre nos efforts au sein de l'Union africaine pour réaliser les objectifs de

paix, de stabilité et de développement de notre continent», conclut le président Bouteflika.

DIPLOMATIE

M. Messahel reçoit la nouvelle représentante de l'ONUDI en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu jeudi à Alger, Mme Hassiba Sayah, qui lui a remis les lettres de cabinet en qualité de représentante de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) auprès de la République algérienne dé-

mocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

... et le nouvel ambassadeur de France à Alger

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, jeudi à Alger, M. Xavier Drian-

court, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-ONU

M. Bouazghi et deux responsables d'agences onusiennes évoquent la coopération agricole

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Abdelkader Bouazghi, s'est entretenu, mercredi à Rome, avec les premiers responsables de deux institutions onusiennes spécialisées dans le domaine de l'agriculture, a

indiqué le ministère dans un communiqué. M. Bouazghi a ainsi rencontré le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), M. José Graziano Da Silva, et le président du Fonds International des Nations Unies

pour le Développement Agricole (FIDA), Gilbert F. Houngbo, en marge de la 40^{ème} session de la Conférence de la FAO qui se tient dans la capitale italienne. Ces discussions ont porté sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et ces deux

agences de l'ONU dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche.

Le ministre a également procédé à l'inauguration de la salle de réunion «Algérie» au niveau du siège du FIDA, à l'occasion du 5 juillet, a ajouté la même source.

ALGÉRIE-FRANCE

Les relations algéro-françaises au centre d'une rencontre entre Bensalah et le vice-président de la commission des Affaires européennes au Sénat français

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le vice-président de la commission des Affaires européennes au Sénat français, Simon Sutor ont mis l'accent sur la nécessité d'appuyer la dynamique des relations algéro-françaises et de les hisser au plus hauts niveaux, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil.

Lors de l'audience accordée par Bensalah au vice-président de la commission des Affaires européennes au Sénat français, les deux parties ont mis l'accent sur

«la nécessité d'appuyer la dynamique des relations établies entre l'Algérie et la France et de les hisser au plus hauts niveaux», précise-t-on de même source.

Les deux parties ont passé en revue les relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) notamment à la lumière de la révision par cette dernière de sa politique de voisinage et la nécessité d'évaluer l'échange bilatéral particulièrement en ce qui concerne l'accord d'association.

Concernant l'Union pour la méditerranée (UPM), il a été

convenu de rendre cette instance plus efficace. «Cette instance n'a réalisé que deux projets sur un total de 46 inscrits», a indiqué M. Bensalah. M. Bensalah a salué «le dialogue 5+5, considéré comme le plus efficace», appelant à l'élargir au plan parlementaire.

Pour la coopération entre les parlementaires algériens et français, les deux parties ont réitéré leur souci d'élargir la coopération dans le cadre des conventions signées entre le Conseil de la nation et le Sénat français.